



*A. Louis*

# SAINT-CLOUD



N° 140 - DECEMBRE 1975





siège social mairie de saint-cloud

**Favorisez de vos achats**

les commerçants  
membres de l'association

**Ils se sont groupés  
pour mieux vous servir**

Monsieur,  
vous habitez à Saint-Cloud

.....habiliez-vous à Saint-Cloud

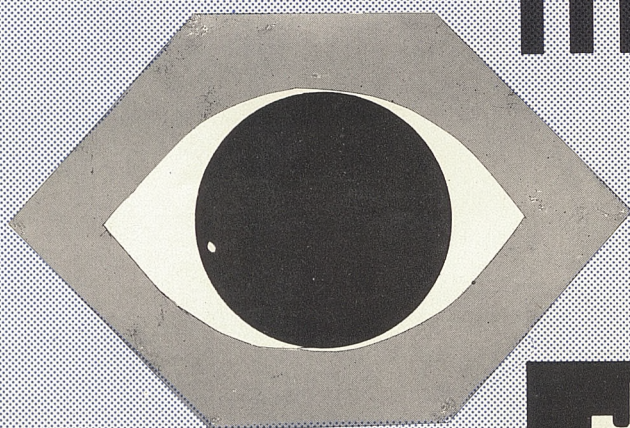
**PIERRE**

CHEMISIER-TAILLEUR

90, bd. de la République - -602.53.15

des costumes griffés Cardin, Dormeuil, Guy Laroche..... et à vos mesures (formule industrielle

**optique  
médicale**



**J. MIGNARD**

PHARMACIEN / OPTICIEN

**2 ter RUE ROYALE, SAINT-CLOUD**

TEL. 602-03-99



## Plan Epargne Logement du CREDIT LYONNAIS

Les crédits immobiliers à 6 %  
ne courent pas les rues

Les placements à 9 % nets d'impôt  
ne courent pas les rues non plus

 **CREDIT LYONNAIS**  
l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

**CD** - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

**SC** - Palais de l'Autoroute, de 9 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h

**LD** - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

**SB** - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

## TÉLÉVISION - RADIO - HIFI - ELECTRO-MÉNAGER



1950 - 1975

25 Années d'expérience à votre Service

**Jean LECLERC**

vous présente son nouvel Auditorium

*Une marque  
réputée*

# PHILIPS

LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

*Un service après-vente  
incomparable*

**TELECLAIR - RADIO**  
42, boulevard de la République  
**SAINT-CLOUD - 602 66.55**





## ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

*Particuliers - Commerces - Industries*

**VOIZARD et BERNARD**

27, rue Pasteur

92 SAINT-CLOUD

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

## CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR

16, rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 70.72

*Conventionné avec la Sécurité  
Sociale et l'ensemble des Mutuelles*

Couverture - Plomberie - Sanitaire - Electricité

## **B. MELLINET**

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD

602 20.55

Appareils ménagers

Concessionnaire des grandes marques

A. MARTIN - MIELE - BOSCH

Service spécial dépannage

TELE COULEUR - MACHINES A LAVER  
LAVE-VAISSELLE

## **C. PAGEIX**

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 48.71

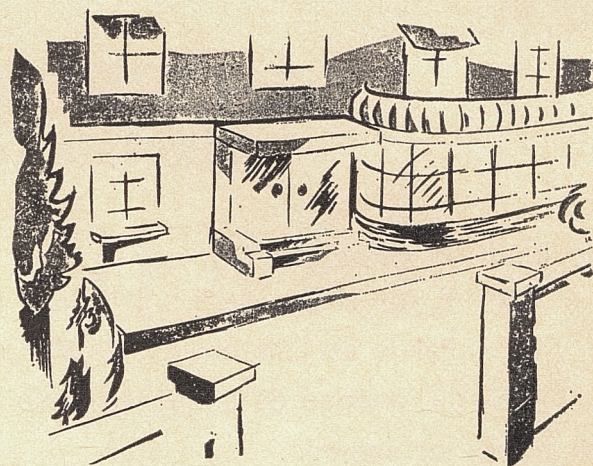
**SAINT-PERON** : Coiffeuse Dames  
**SAINT-PERON** : Parfumerie

4, parc de la Bérengère, SAINT-CLOUD  
Tél. 771 74.38

## HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

**VILLA  
HENRI IV**



**36 CHAMBRES** tout confort,  
salles de bains, douches,  
wc particuliers

**UNE SALLE DE CONFERENCE**  
pour 40 personnes

**UN RESTAURANT** dont la cuisine  
est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table

le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition  
pour étudier toute demande pour :

**SEMINAIRES  
COCKTAILS LUNCHS  
REPAS D'AFFAIRES  
RECEPTIONS**

43, boulevard de la République;  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30.  
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205  
Parking





## LE PROPOS DU MAIRE



Le mois de décembre est traditionnellement le mois des bilans et celui des vœux.

En cette fin d'année, je mesure toutes les difficultés que les Clodoaldiens ont rencontrées du fait de la crise économique que nous venons de vivre et je souhaite pour eux que l'année 1976 leur apporte les améliorations qu'ils sont en droit d'attendre. Je pense tout particulièrement aux personnes âgées, aux handicapés, aux familles nombreuses, aux chômeurs, aux mal logés et à tous les déshérités.

Cette année 1975 a été également marquée par la disparition de M. Francis CHAVETON, ancien Maire, ancien Conseiller Général. Je tiens en mon nom personnel, et au nom du Conseil Municipal, à rendre hommage à celui qui a administré pendant plus de 25 ans notre Cité.

Le présent numéro du Bulletin Municipal vous apporte des informations utiles sur l'action de vos Elus et sur l'activité des nombreuses associations qui animent notre Ville.

Comme vous le savez, notre première crèche et notre premier foyer-logements pour personnes âgées viennent d'ouvrir leurs portes.

Toutes les opérations inscrites au Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs s'exécutent sans difficulté. SAINT-CLOUD va progressivement prendre un visage nouveau, celui, qu'en étroite liaison avec les Comités de quartiers et les Commissions extra-municipales, nous essayons de lui donner.

Je voudrais remercier tout particulièrement les nombreux Clodoaldiens qui, dans le cadre de leurs associations, travaillent à mieux animer notre Ville et à mieux organiser l'effort de solidarité qui est tellement nécessaire à notre époque. C'est grâce à leur activité inlassable, c'est grâce à l'action du Conseil Municipal et de tous les services qu'il fait travailler, c'est grâce enfin aux bonnes relations qui se sont progressivement établies avec les grands services publics, que nous parviendrons à rendre notre Ville plus agréable et plus fraternelle.

En présentant à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour l'année 1976, je forme le souhait que Saint-Cloud reste, comme par le passé, une ville accueillante.

*Wbycade*

---

Jean-Pierre FOURCADE



# sommaire

<input type="checkbox"/> Le propos du Maire .....	3
<input type="checkbox"/> « Mon ami Francis CHAVETON » par M. MONSEL, premier Maire adjoint honoraire .....	5
<input type="checkbox"/> Conseil Municipal :	
— Séance du 18 septembre .....	6, 7
— Séance du 30 octobre .....	8, 9
<input type="checkbox"/> Participation de la population à l'activité municipale dans les Comités de quartiers .....	10, 11
<input type="checkbox"/> Urbanisme .....	12
<input type="checkbox"/> Transports .....	13, 14, 15, 16
<input type="checkbox"/> Le Ministre de la Santé de Chine Populaire à Saint-Cloud ..	16
<input type="checkbox"/> Deux réalisations sociales importantes .....	16, 17
<input type="checkbox"/> Manifestations communales .....	18, 19, 20
<input type="checkbox"/> Sports .....	21
<input type="checkbox"/> Vie culturelle .....	21, 22, 23, 24
<input type="checkbox"/> Vie des Associations .....	25, 26, 27
<input type="checkbox"/> Carnet .....	27
<input type="checkbox"/> Informations pratiques .....	28, 29, 30, 31
<input type="checkbox"/> Etat-civil .....	31

## BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de  
M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par  
virement à son C.C.P. Paris 9003-64

## Abonnements

Annuels .....	4 F
De soutien .....	10 F



Je tiens tout d'abord à remercier M. le Maire et les membres de la Municipalité qui m'ont demandé d'écrire ces quelques lignes sur...

## MON AMI FRANCIS CHAVETON

R. MONSEL

Né à Paris en 1904, après des études au Lycée Condorcet il s'initie aux affaires, accomplit son service militaire au 158<sup>e</sup> R.I. à Strasbourg, puis en Rhénanie. Il se marie et s'installe à Saint-Cloud en 1929. Il prend part à la guerre et durant l'occupation est membre de la délégation spéciale qui a la lourde et ingrate tâche d'administrer la Ville. Il s'occupe particulièrement de la défense passive dont il est le responsable.

En 1945, il se présente aux élections municipales ; c'est à cette époque que je fais sa connaissance, commence alors une collaboration qui devait durer 26 ans.

Bien que d'origines politique et philosophique différentes, il s'établit tout de suite entre nous un courant de sympathie et de confiance mutuelle. J'ai toujours été frappé par sa spontanéité, son affabilité et son désir de rendre service.

Mais pour bien apprécier sa gestion, il faut faire un retour en arrière et connaître la situation de la Ville quand il en devint le Maire. Par sa situation, Saint-Cloud, entourée de bois et de parcs, avec ses jolies villas était une ville très bourgeoise et très résidentielle avec les défauts et les qualités que cela comporte. Le label d'une bonne gestion pour les conseils municipaux précédents avaient été

surtout de ne pas dépenser. Ce n'est pas un reproche, c'était l'esprit de l'époque. Aussi, tout était à réaliser, tant sur le plan social, sportif et même scolaire. Quant à la voirie l'éclairage était archaïque et 50 % des égouts restaient à faire.

Dans des circonstances difficiles, résultant des séquelles de l'occupation, Francis CHAVETON se met à la besogne et commence la rénovation de la cité.

C'est à sa gestion que l'on doit entre autres : la première colonie de vacances de Charbonnières, le centre alpin de Tamié, le groupe scolaire du Val d'Or, l'achèvement de l'école des Côteaux, l'agrandissement de celles du Centre et de Montretout, le stade du quai Carnot avec les H.L.M. qui l'entourent, la piscine, les deux gymnases, la rénovation du quartier Stella Matutina, ce avec le garage municipal. En outre, Président de la Commission Administrative de l'hôpital, il s'est attaché à faire de celui-ci l'établissement moderne que nous connaissons.

Il était présent à la Mairie presque chaque jour, allant dans tous les services, recevant toute personne qui lui demandait audience, il se montrait compréhensif, s'évertuant à trouver une solution à chaque problème. Avec un grand courage civique, toutes ses actions

### IN MEMORIAM



étaient cependant basées sur les relations humaines.

Quand en 1971, le sort lui est défavorable, il en est d'abord meurtri, puis inquiet, se demandant s'il avait vraiment fait tout ce qu'il devait. Je l'ai vu quelques jours avant sa mort, si, physiquement il était diminué, il avait conservé toute sa lucidité et sa confiance, faisant l'admiration de tous ceux qui l'entouraient, par son grand courage, sa discrétion et sa cordialité. Il me parlait de sa « Ville » avec amour et espérance.

Cher Francis CHAVETON, vous avez porté pendant 26 ans le flambeau de la Ville. Vous pouvez dormir en paix — Tous ceux qui vous ont connu se rappelleront de l'homme public que vous étiez devenu et de l'homme de cœur que vous n'avez jamais cessé d'être.

Raymond MONSEL

Premier Maire-Adjoint honoraire

Les obsèques de M. Francis CHAVETON, chevalier de la Légion d'Honneur, Maire de Saint-Cloud de 1945 à 1971, Maire-honoraire, ancien Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, se sont déroulées le vendredi 17 octobre en l'église de Saint-Cloud.

Une foule nombreuse et recueillie entourait Mme CHAVETON, sa famille et leurs amis.

On notait dans l'assistance la présence de Mme LESUR, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education, M. HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, M. GALES, Sous-Préfet, M. GORSE, ancien Mi-

nistre, Maire de Boulogne-Billancourt, M. BAUMEL, Député-Maire de Rueil-Malmaison, M. GINOUX, Député-Maire de Montrouge, Maître BODIN, Maire de Garches, M. PREVOT, Maire de Villeneuve-la-Garenne, Président de la Commission Départementale du Conseil Général, M. GUYOT, Questeur du Conseil Général, M. FRIES, Président de la Commission Administrative de l'Hôpital de Saint-Cloud, Conseiller Municipal, M. MONSEL, Premier Maire-Adjoint Honoraire, M. CLEMENT et M. RAYNAUD, Anciens Maires-Adjoints, Mme FOUR-

CADE, M. BASSINET, Premier Maire-Adjoint, M. CUNY, M. LE LUKHANDRE, le Docteur ARNAUD, Maires-Adjoints, M. HALLE, Secrétaire Général, les membres du Conseil Municipal de Saint-Cloud, M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville et de nombreux Clodoaldiens venus témoigner leur sympathie à Mme CHAVETON et à sa famille dans la dure épreuve qu'ils traversent. M. FOURCADE, Maire, Ministre de l'Economie et des Finances était à Moscou. Il avait fait parvenir un télégramme de condoléances par la voie diplomatique.



# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE

### Etaient absents :

Mme BRUNAU, Troisième Adjoint.  
M. VINSON, Conseiller Municipal.  
M. GUAY, Conseiller Municipal.  
Mme BARTHELEMY, Conseiller Municipal.

M. VALLEE, Conseiller Municipal.  
M. CHARLIER, Conseiller Municipal.  
Conformément aux dispositions de la

loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

Mme BRUNAU à M. BASSINET.  
M. VINSON à M. FRIES.  
M. GUAY à M. VOIZARD.  
Mme BARTHELEMY à M. le Dr ARNAUD.

M. CHARLIER à Mme MOREAU.  
M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 JUILLET 1975

Adopté à l'unanimité.

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

#### Monsieur le Maire signale :

— que M. le Commissaire de Police a envoyé ses remerciements à la Municipalité pour le voyage des policiers clodoaldiens à Bad Godesberg,

— que le Maire de Clichy La Garenne a été très touché des condoléances que nous lui avons adressées, pour l'accident survenu à un car transportant des enfants de leur colonie de vacances,

— que M. GALLEY, Ministre de l'Équipement, a fait savoir qu'une somme de 10 000 000 de F était votée pour terminer les travaux d'élargissement de la chaussée entre le pont de Sèvres et le pont de Saint-Cloud,

— que les études pour les achats de terrains pour la prolongation de la ligne de métro n° 10 sont entreprises et que la ligne entrera en service très rapidement.

#### M. BASSINET

rappelle les activités culturelles dans le cadre de la Fête Patronale de Saint-Cloud,

fait part de différents concerts qui auront lieu avant la fin de l'année,

et annonce la 3<sup>e</sup> rencontre des 6 chorales actives de Saint-Cloud.

fait part de la réouverture de l'École de Musique,

informe que l'association « Arts et Loisirs » donne cette année ses conférences en Mairie le mardi après-midi,

signale que la M.J.C. a repris ses activités le 15 septembre avec un nouveau directeur M. JUNQUET et qu'elle organise un « Saint-Cloud Forum » du 9 au 13 octobre, avec le concours des associations clodoaldiennes et une conférence de M. LENOIR sur le « Volontariat » le 10 octobre à 19 h 45,

indique les dates des prochains C.E.M. et Comités de quartiers.

M. CUNY en ce qui concerne l'Urbanisme, signale que M. le Préfet a pris l'arrêté de modification du P.O.S. et l'a rendu public. La mise à l'enquête publique aura lieu du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 1975,

indique que le Préfet a prescrit le 20 août l'enquête préalable pour la déclaration d'utilité publique concernant la rénovation du Centre de Saint-Cloud, et que cette enquête durera du 29-9 au 7-11-75.

M. CUNY en ce qui concerne les travaux (en l'absence de Mme BRUNAU)

fait le point rapide des travaux en cours à l'école des Coteaux,

signale que des travaux importants seront faits en 1976 à l'école du Val-d'Or,

#### informe :

— que le gymnase du C.E.S. Gounod est en construction,

— que le jeu de boules de la rue de l'Yser va être remis en état,

— que les travaux de la blanchisserie militaire ont commencé (restauration de la maison du gardien et installation de parking et square),

— que de la terre va être amenée sur le terrain de l'Avre pour le rendre praticable.

#### M. LOUGOVOY

#### Enseignement :

signale que la rentrée scolaire s'est faite dans d'assez bonnes conditions et qu'une classe de tout-petits a été ouverte à l'école du Centre,

— que par suite des travaux de reconstruction de la cuisine de Montretout, le nombre d'enfants fréquentant cette cantine a été limité à 140.

#### Centres aérés :

informe que la fréquentation est satisfaisante dans les centres aérés et garderie maternelle.

#### Colonies de vacances :

fait part du bon déroulement des colonies de vacances de La Ribaudière, Berneix et Crest Voland et en ce qui concerne celle de Tamié, 40 enfants seulement sont partis en août, alors qu'elle en avait reçu 70 en juillet.

#### Sports :

informe que les matches de football ont repris depuis 15 jours sur un terrain renouvelé au Stade du quai Carnot,

#### Docteur ARNAUD

informe que la crèche municipale a été ouverte comme prévu le 1<sup>er</sup> septembre. Une lettre de rappel sera envoyée aux mamans qui ne se sont pas présentées le jour de l'ouverture,

fait part de la satisfaction des personnes bénéficiaires qui ont visité le foyer-logements et précise que les emménagements commenceront le 1<sup>er</sup> octobre. L'inauguration aura lieu le 6 décembre, le foyer-restaurant ouvrira le 1<sup>er</sup> novembre,

rappelle la restructuration de la maison de retraite des vieillards de Lelegard, et la construction d'un immeuble de 30 loge-



ments destinés au personnel hospitalier, signale que les goûters rue de l'Yser ont repris depuis le 8-9,

avise que la quête en faveur des personnes âgées sur la voie publique aura lieu le 28 octobre, les associations ont été contactées.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le CONSEIL MUNICIPAL (loi du 31 décembre 1970)**

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Signature en régularisation, de marchés de gré à gré avec 5 entreprises, pour la **construction d'un préau du groupe scolaire de Montretout**, dans le cadre du programme quinquennal d'équipements collectifs (OP. n° 13).

— Signature en régularisation, d'une police d'assurance n° 4 629 225 « Responsabilité Civile », avec la Compagnie « La Concorde » : 5, rue de Londres, 75009

**M. LE LUHANDRE**

fait un compte rendu de son voyage à la foire de Lessay, ville filleule de Saint-Cloud et exprime la satisfaction du Maire de cette ville pour notre invitation le 11 novembre prochain pour l'inauguration de la place de Lessay.

Paris, garantissant les sportifs amateurs participant à l'épreuve de marche à pieds, organisée par la Ville de Saint-Cloud, le 1<sup>er</sup> juin 1975, dans le parc de Saint-Cloud.

— Signature d'un contrat d'engagement entre M. le Maire de Saint-Cloud et M. DEHAN, Président des Concerts de Saint-Cloud, es-qualité et l'Ensemble Instrumental de France, représenté par M. J.-P. WALLEZ, demeurant 11, avenue Delcassé, 75008 Paris, pour un concert qui aura lieu le dimanche 21 septembre 1975 à 21 heures, à l'Eglise Stella Matutina à Saint-Cloud.

**DELIBERATIONS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

Sur avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan,

1° a - **ADOpte le budget supplémentaire de la Ville pour 1975** équilibré en recettes et en dépenses à la somme de ..... 24 722 689,58  
Section d'investissement . 18 201 773,24  
Section de fonctionnement 6 520 916,34

b - **ADOpte le budget supplémentaire du budget de l'assainissement pour l'exercice 1975**, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de . 1 707 012,64  
Section d'investissement . 1 209 656,03  
Section de fonctionnement 497 356,61

c - **ADOpte la désaffectation des crédits à reporter de l'exercice 1974** pour une somme de ..... 588 050,76

2° **EMET un avis favorable à l'approbation du compte de gestion du Trésorier Principal**, Receveur Municipal de la Ville de Saint-Cloud, pour les opérations de l'exercice 1974, sous réserve de l'apurement de ce compte par la Cour des Comptes.

3° a - **DECIDE de verser à la Croix Rouge Française, une subvention d'équilibre** au titre de l'exercice 1974 de 12 240,35 F pour la crèche à domicile.

b - **DECIDE d'attribuer pour l'année 1975, à l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole primaire des Coteaux** dont

le siège social est 11 ter, avenue de la Pommeraie à Saint-Cloud, une subvention de 250 F.

c - **ACCORDE pour 1975 les subventions complémentaires suivantes :**  
Amicale du personnel communal 50 000 M.J.C. .... 13 000  
Ecole de Musique ..... 12 554

d - **SOLLICITE du Préfet de la Région Parisienne, délégué général du District, l'obtention d'une subvention pour la réalisation de réserves foncières** au 8, rue de Garches.

4° a - **DECIDE de procéder à une opération de restauration immobilière groupée sur un secteur de la ZAC Centre.**

b - **ACCREDITE, à la demande de la SARER, 31, avenue de l'Opéra, Paris, chargée de la réalisation de la totalité de l'opération de Rénovation Restauration de la ZAC, le « LOGEMENT FRANÇAIS », 12, rue Paul-Baudry, 75008 Paris, comme organisme chargé :**

— de la réalisation du programme de logements bénéficiant du financement H.L.M.,

— de la restauration des immeubles conservés ainsi que des études préliminaires et de l'établissement des dossiers techniques et financiers.

c - **DEMANDE l'agrément de l'ANAH pour l'opération de Restauration immobilière groupée.**

d - **SOLLICITE l'attribution des subventions majorées pour opérations groupées et les aides diverses en faveur des occupants.**

e - **DEMANDE à M. le Préfet des Hauts-de-Seine de prescrire l'enquête préalable en vue de la détermination du périmètre de Restauration.**

f - **DEMANDE à M. le Ministre de l'Equipement de prendre l'arrêté correspondant.**

5° a - **DECIDE de faire bénéficier la Directrice de la crèche municipale d'une concession de logement pour nécessité absolue de service.** A ce titre elle assurera le gardiennage de la crèche municipale.

Cet agent bénéficiera de la gratuité du logement, situé 2, avenue des Villes-Jumelées.

b - **DECIDE d'accorder à titre exceptionnel des heures supplémentaires à des agents communaux logés (gardiens des bâtiments communaux et scolaires).**

6° a - **CONSIDERANT qu'il y a lieu de continuer à aligner sur le tarif en vigueur à la ville de Paris, le remboursement des dépenses de fournitures scolaires délivrées aux élèves domiciliés à Saint-Cloud et fréquentant les établissements scolaires hors commune,**

**ADOpte le tarif à appliquer pour la rentrée 1975-1976.**

b - **DECIDE l'ouverture de huit classes transplantées au Centre Alpin de Tamié (Savoie) au cours de l'année scolaire 1975-1976.**

7° **DECIDE d'autoriser M. le Maire à signer une convention annuelle avec la Ville de Paris (Services techniques des eaux) pour l'occupation provisoire d'une partie de l'emprise du drain d'assainissement de l'aqueduc de l'Avre : 5, rue de l'Avre.**

— à titre précaire et révocable, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1975 tacitement reconductible,

— et moyennant une redevance annuelle de douze francs (12 F) révisable à toute époque, aux conditions stipulées dans la convention ci-annexée.

8° **DECIDE de donner un avis favorable à la création d'un Conseil de Prud'hommes dans l'arrondissement de Boulogne-Billancourt et sur le rattachement de la commune à la juridiction de ce Conseil.**

9° **AUTORISE le Maire à reprendre au nom de la Commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les deux cent quatre-vingt-treize concessions perpétuelles en état d'abandon.**

**QUESTIONS DIVERSES**

— **AUTORISE le Maire, dans le cadre du plan de relance, à lancer un Appel d'Offres pour la réfection de trottoirs de Saint-Cloud.**



## SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1975

### Etaient absents :

M. BASSINET, Premier Adjoint.  
M. le Docteur TOTY, Conseiller Municipal.  
Mme MOREAU, Conseiller Municipal.  
M. GUAY, Conseiller Municipal.  
M. CHARLIER, Conseiller Municipal.  
Mme OHRESSER, Conseiller Municipal.  
M. HAINQUE, Conseiller Municipal.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. BASSINET à M. le Maire.

M. le Dr TOTY à Mme BRUNAU.  
Mme MOREAU à M. le Dr ARNAUD.  
M. GUAY à M. LEYMARIE.

M. CHARLIER à Mme BARTHELEMY.  
Mme OHRESSER à M. MELLINET.  
M. HAINQUE à Mlle MESSAGER.

Mlle MESSAGER a été désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité.

En ouvrant la séance, M. le Maire rappelle le décès de M. CHAVETON, ancien Maire de Saint-Cloud et demande le recouvrement des Membres du Conseil Municipal pendant une minute.

les enfants des écoles de Montretout et du Centre.

— **Le changement de Société de gestion pour la cantine semble donner satisfaction aux utilisateurs. Une commission des menus a été créée.**

— Des parents regrettent l'absence de possibilité de ski à Tamié pendant les classes transplantées ; une circulaire a expliqué récemment aux parents qu'il n'était pas question de conduire les enfants en car à d'autres stations pour des raisons de sécurité.

— Les directeurs de colonies de vacances de juillet et août ont organisé des projections de photos de leurs équipes respectives ; celle d'août a eu lieu le 14 octobre, celle de juillet est prévue pour le 4 novembre.

### SPORTS :

— **Les dirigeants des différentes équipes sportives ont décidé de renouveler l'expérience de l'an passé et de réaliser une quinzaine sportive** avec la participation d'équipes des Villes Jumelées. (Vraisemblablement en juin 1976).

— **Les tennis de la piscine ont été ouverts le 6-10** et le sont tous les jours même le dimanche. Le mercredi après-midi est réservé aux enfants.

— Un accord entre la Salle Omnisports et M.J.C. a été trouvé pour que des dames puissent pratiquer le Volley-ball.

— La réfection de la piste du stade du Pré Saint-Jean a débuté cette semaine et doit durer un mois.

**Docteur ARNAUD** signale :

— **que le foyer-logements fonctionne presque normalement**, qu'il sera complété du foyer-restaurant début novembre, qu'il portera le nom de « **Résidence des Heures Claires** » et sera inauguré le 6 décembre,

— **que la crèche a été inaugurée le 25 octobre** et que l'opération « portes ouvertes » qui a suivi a eu énormément de succès. **La crèche s'appelle désormais « La Farandole »**,

— **qu'en ce qui concerne la Halte garderie, la D.A.S.S. a donné son accord pour qu'elle fonctionne à l'heure du déjeuner**,

— que la participation de la Ville à la création d'un Institut médico-éducatif pour enfants surhandicapés à Meudon a été fixée pour l'exercice 1976,

— que le spectacle récréatif pour les personnes âgées aura lieu le 18 décembre à 14 heures à l'auditorium de l'école allemande,

— qu'à partir du 8 novembre seront distribués des colis de textiles pour les familles nombreuses ayant des revenus très modestes,

— que le traditionnel colis aux « appelés » accompagné des vœux du Maire

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 1975

Adopté à l'unanimité.

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

#### Monsieur le Maire

— a reçu une lettre de Mme CHAVETON pour le remercier de toutes les marques de sympathie qui à l'occasion de son deuil, lui ont été témoignées ainsi qu'à ses enfants par la Municipalité,

— assure que le prolongement de la ligne de métro n° 10 sera bien réalisé en 1980, malgré les rumeurs pessimistes dont certains journaux se sont faits l'écho,

M. CUNY évoque :

— le début des travaux de l'immeuble H.L.M. de la ZAC Fouilleuse,

— la progression satisfaisante du nombre des usagers du BUSPHONE.

Mme BRUNAU expose :

— que les travaux de l'école des Coteaux suivent leur cours dans les délais prévus,

— que le préau de Montretout est terminé et que les travaux de la cantine laisse espérer son ouverture pour la rentrée de janvier,

— que les travaux du COSEC Gounod sont en bonne voie d'avancement,

— que ceux de l'H.L.M. Montretout suivent un rythme normal,

— que les travaux de voirie dans le cadre du plan de relance (trottoirs, prolongation de la rue de l'Yser) vont pouvoir être entrepris rapidement,

— que des feux en potence vont être installés à divers endroits notamment sur le quai Carnot.

M. LOUGOVOY fait part à propos de :

#### ENSEIGNEMENT :

— La rentrée a été assez satisfaisante.

— Une réunion avec les directeurs et directrices a permis de faire ressortir des chiffres exacts de la rentrée scolaire, en diminution pour les classes élémentaires et en stabilité pour les classes pré-élémentaires. (Suppression de 2 classes élémentaires - ouverture d'une classe de tout-petits).

— Priorité a été donnée au transport des enfants de l'école des Coteaux pour des promenades en compensation des difficultés dues aux travaux de restructuration de l'école.

— 20 séances d'initiation théâtrale pour



sera un colis de friandises, cigares, eau de cologne, objet personnel,  
— que 700 colis seront distribués aux personnes âgées pour Noël.

#### M. MELLINET

— remercie, au nom de Mme OHRESER, les membres du Conseil Municipal

présents à la réunion de quartier n° 1 qui a eu lieu le 15 octobre.

#### M. GAUDICHON

Au sujet du Comité de Quartier n° 5 qui a eu lieu le 29 octobre, fait un compte rendu très détaillé de tous les points qui ont été évoqués ou discutés.

### COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le CONSEIL MUNICIPAL (loi du 31 décembre 1970)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Recouvrement de participation logement, 2, avenue des Villes-Jumelées.

— Recouvrement de participation logement, 2, avenue des Villes-Jumelées.

— Règlement des frais et honoraires dus à Maître Jacques GIFFARD, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation : 6, avenue de Messine à 75008 Paris, pour la représentation de la Ville de Saint-Cloud devant le Tribunal Administratif de Paris, dans le différend qui a opposé la Ville de Saint-Cloud à la S.A. « Les Bureaux de la Colline de Saint-Cloud ».

— Recouvrement de participation logement, 50, avenue Foch.

— Signature en régularisation à compter du 5 septembre, d'une Police d'Assu-

rances « Personnes transportées » n° 67 243 671, avec la Compagnie « Assurances Générales de France », 87, rue Richelieu, 75060 Paris Cédex 02 garantissant les personnes transportées lors du voyage à Bonn Bad Godesberg qui a eu lieu du 5 au 10 septembre 1975.

— Arrêté prononçant la reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon.

— Affectation à perpétuité d'un emplacement du même cimetière à usage d'osuaire.

— Signature d'un contrat d'entretien de l'installation du système de protection contre le vol, effectué au Musée d'Histoire Locale de Saint-Cloud : 19, rue du Mont-Valérien.

Autorisation de signature permanente d'avenants.

IV. d) AUTORISE le Maire à signer des Avenants avec l'entreprise HUET et l'entreprise CIRASSE, concernant des travaux supplémentaires et des travaux d'amélioration de protection contre l'incendie à l'école pré-élémentaire du Centre.

IV. e) AUTORISE le Maire à passer un marché de gré à gré avec l'entreprise FILLOD, pour démontage de 3 classes préfabriquées des écoles élémentaires de Montretout et du Centre et le remontage à l'école pré-élémentaire des Coteaux.

V. DECIDE d'aliéner à l'amiable, à la Ville de Boulogne-Billancourt, le bateau-logement « Mirages », devenu sans emploi.

VI. ACCEPTE le montant du remboursement proposé par la Compagnie « LA CONCORDE » correspondant à la partie des objets dérobés au Musée d'Histoire Locale appartenant à la Ville de Saint-Cloud, et DECIDE d'affecter cette somme de 40 300 F à l'achat de nouvelles œuvres d'art ;

La somme de 23 500 F correspondant aux objets volés appartenant au Musée National de Céramique de Sèvres étant réservée à la Direction des Musées de France.

VII. a) DECIDE de fixer la participation journalière des frais de séjour dans les centres communaux de la Ville de Saint-Cloud pour le Personnel Communal et Personnel Enseignant exerçant, pour le compte de la Ville de Saint-Cloud, des activités péri-scolaires, ainsi que conjoint et enfants.

Autre personnel enseignant des écoles pré-élémentaires et élémentaires de Saint-Cloud.

Personnes apparentées au personnel communal et enseignant, autres qu'enfants à charges, dans la limite des places disponibles.

VII. b) DECIDE dans le cadre de la formation professionnelle d'assurer le remboursement des cours techniques, dispensés pendant une période de 18 mois, par l'« ECOLE CHEZ SOI » à un agent communal, et dont le montant s'élève à la somme de 3 240 F.

VIII. DECIDE de modifier la délibération du 25 octobre 1963 et de porter de 250 à 1 500 F le montant de la régie de recettes pour la perception des abonnements à la bibliothèque municipale.

IX. a) DECIDE de porter l'indemnité supplémentaire mensuelle aux directeurs et directrices d'école pour assurer la comptabilité des tickets de cantines de :

— 250 F à 275 F pour les écoles comptant 100 rationnaires et plus,

— 125 F à 140 F pour les écoles comptant moins de 100 rationnaires,

#### PAR 23 VOIX POUR, 1 CONTRE ET 3 ABSTENTIONS

IX. b) AUTORISE le Maire à signer un marché de gré à gré avec l'entreprise PLANTIVAUD pour l'exécution du programme des travaux pour l'aménagement des rues Bucourt et de la Source et du Carrefour Armengaud-Coutureau (suite à délibérations des 11 avril 1974 et 13 mars 1975).

### DELIBERATIONS

#### LE CONSEIL MUNICIPAL :

#### A L'UNANIMITE

I. a) ACCORDE la garantie de la Ville à la Société d'H.L.M. « LE LOGEMENT FRANÇAIS », pour un emprunt de 4 150 000 F que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Prêts aux Organismes d'H.L.M. en vue de la construction de 45 logements P.L.R. (Rénovation du Centre Ville).

I. b) ACCORDE la garantie de la Ville à la Société d'H.L.M. « LE LOGEMENT FRANÇAIS » pour un emprunt de 5 500 000 F que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Prêts aux Organismes d'H.L.M. en vue de la construction de 52 logements H.L.M. (Rénovation du Centre Ville).

I. c) ACCORDE la garantie de la Ville à la Société d'H.L.M. « LE LOGEMENT FRANÇAIS » pour un emprunt de 679 000 F que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Prêts aux Organismes d'H.L.M. en vue de la construction de 97 garages souterrains (Rénovation du Centre Ville).

II. AUTORISE le Maire à signer le projet de contrat pour un emprunt de

455 000 F à la Caisse des Dépôts et Consignations en vue de la réalisation de travaux de voirie dans le cadre du Plan de développement de l'économie.

#### PAR 26 VOIX ET 1 ABSTENTION

III. DECIDE d'aliéner à l'amiable, au Groupement d'Intérêt Economique « Centre Commercial de Montretout », la parcelle de terrain constituée par la partie déclassée de la rue de Montretout.

#### A L'UNANIMITE

IV. a) DECIDE de procéder à une adjudication restreinte publique pour les travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux, espaces verts, éclairage public et cimetière communal, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1976 au 31 décembre 1978.

IV. b) AUTORISE M. le Maire à signer un Avenant au marché passé avec l'entreprise ESTEVES le 20 novembre 1973, concernant les travaux de maçonnerie et gros œuvre de la Crèche Municipale.

IV. c) AUTORISE M. le Maire à signer des Avenants aux marchés passés avec l'entreprise DELAIGAFF et l'entreprise LEVEQUE pour des travaux supplémentaires à l'école élémentaire des Coteaux.



# PARTICIPATION DE LA POPULATION A L'ACTIVITÉ MUNICIPALE

Questions communes évoquées dans les 3 Comités de Quartiers :

## LES TRANSPORTS

### — Le Busphone

Les personnes présentes aux 3 comités de quartier posèrent des questions sur le busphone qui obtient un succès toujours croissant. La RATP qui exploite le système est optimiste.

Elles s'intéressèrent particulièrement à son fonctionnement et posèrent des questions sur le mode de financement de ce système, redoutant que cette opération ne soit pas trop déficitaire.

M. CUNY expliqua qu'aucun système de transports en commun urbain au monde n'est rentable, car les utilisateurs ne paient jamais le coût réel de leurs transports.

Pour la période d'expérimentation de 18 mois, la Municipalité a obtenu une subvention importante du District de la R.P. qui couvre la plus grande partie du déficit prévisible. La poursuite de l'opération au-delà de cette opération sera fonction des recettes obtenues ; l'objectif à atteindre pour que l'incidence financière soit tolérable est le transport de 2 000 à 2 500 personnes par semaine.

Les habitants du quartier n° 4 regrettent qu'il ne fonctionne pas le samedi matin.

### — Les autobus

Au Comité de Quartier n° 5, il fut question de la fusion des lignes 318 et 360. C'est maintenant chose faite. Le 360 dessert donc La Défense, Puteaux, Suresnes, Saint-Cloud, Garches Verboise, Garches gare puis l'Hôpital Raymond-Poincaré.

Cette nouvelle ligne fonctionne toute la journée du lundi au dimanche avec des autobus de 45 places et la tarification normale du réseau d'autobus.

Toujours au cours du Comité de Quartier n° 5, certains participants suggérèrent que le 344 desserve le carré Saint-Jean, Ville-d'Avray et Marnes-la-Coquette.

### — Le réseau SNCF

Les travaux de modernisation de la gare du haut pourraient être terminés dans le courant de l'été prochain.

Les habitants du Quartier n° 4 estiment que le train dessert mal la gare du Val d'Or. Un train sur 2 s'arrête le soir et seulement 1 sur 3 le matin. Vers Paris aucun ne s'arrête entre 8 h 12 et 8 h 32.

## LES CONSTRUCTIONS

### — La nouvelle poste

Elle sera terminée à la fin de l'année. Les habitants du Quartier n° 5 regrettent que cette nouvelle construction entraîne la fermeture du bureau annexe de l'avenue Foch. Notons que les locaux du rez-de-chaussée de cette annexe seront transformés en « préau fermé » pour les enfants de l'école de Montretout.

### — Le gymnase du C.E.S. Gounod

La livraison pourrait avoir lieu à la fin du mois de février prochain. Le COSEC comprendra un gymnase « A », des vestiaires-douches et une salle d'entraînement.

### — Equipements culturels

Plusieurs personnes dirent leur regret de ne plus avoir de cinéma à Saint-Cloud.

La Municipalité projette d'implanter une salle municipale polyvalente sur le terrain libre en face de la résidence Marie Bonaparte, rue du Mont-Valérien, à côté de l'ex-propriété CERS qui va être remise en état pour recevoir l'Ecole de Musique. Ce projet pourra être réalisé l'an prochain car la construction d'un groupe scolaire maternel aux Côteaux et la mise en chantier d'un nouveau groupe scolaire dans

la Z.A.C. Fouilleuse représentent déjà un très gros effort financier pour la commune. La salle polyvalente sera donc inscrite au budget de 1977 ou de 1978. En attendant, une partie du marché en cours de construction au rez-de-chaussée de l'H.L.M. de Montretout pourra être utilisée en salle de réunion.

## CIRCULATION

### — L'élargissement du Pont des 3 Pierrots

Les travaux sont du ressort du Ministère de l'Équipement. Ils seront peut-être entrepris dans le cadre du VII<sup>e</sup> Plan. La seule solution rationnelle pour que le secteur devienne moins dangereux serait l'ouverture d'une nouvelle voie, la mise en sens unique de la rue des Gâte-Ceps, la fermeture de la rue du Bois de Boulogne et l'installation de feux. Le projet est à l'étude.

### — Le boulevard de la République

Tous les habitants émettent des réserves sur l'aménagement du carrefour rue des Villarmains, rue de l'Avre, boulevard de la République car, pour l'instant il est pratiquement impossible de tourner sans monter sur l'emplacement réservé aux autobus. Comme l'expliqua M. FOURCADE lors du Comité de Quartier n° 4, l'aménagement du boulevard de la République a pour but d'empêcher les voitures d'aller trop vite pour éviter de faire de cet axe « l'autoroute » de Saint-Cloud et d'assurer une meilleure sécurité des piétons.

On peut espérer que le trafic y sera moins dense qu'actuellement lorsque la sortie de l'autoroute devant le Carré Saint-Jean sera fermée.

Tous les feux boulevard de la République seront synchronisés.

Outre ces questions qui furent débattues, chaque Comité de Quartier évoqua ses propres problèmes :

## Comité de quartier N° 1

Il eut lieu le mercredi 15 octobre en présence de M. CUNY, Mme BRUNAU, le Docteur ARNAUD, Maires-Adjoints, M. MELLINET et Mlle MESSAGER, Conseillers Municipaux.

Mme OHRESSER, Conseiller Municipal responsable du quartier, fit d'abord un bref rappel des travaux en cours puis invita les participants à poser des questions.

Outre les thèmes que nous avons abordés plus haut il faut surtout question du **Marché forain** :

En effet, certaines personnes s'inquiètent de savoir s'il sera rétabli ou non boulevard de la République. Mme BRUNAU expliqua que l'installation provisoire de ce marché à proximité de Stella Matutina avait suscité un certain enthousiasme au départ mais que les difficultés de stationnement dans le quar-

tier, les contraintes imposées aux cérémonies de l'église, le manque de confort pour les clients et les commerçants quand il pleut et quand il fait froid, incitent à le réinstaller boulevard de la République, au rez-de-chaussée de l'H.L.M. de Montretout en cours de construction.

Les travaux devraient être achevés dans le courant du mois de juin prochain. La moitié de la superficie de ce marché sera couverte et fermée par une grille de façon à ce que l'on puisse y faire des aménagements frigorifiques permanents et y ranger les étals, dégageant ainsi la deuxième moitié, partiellement couverte, qui servira d'aire d'ébats pour les enfants et où l'on pourra organiser des manifestations (concerts, réunions publiques, etc.).

Les commerçants seront groupés par catégorie.

Un parking public de 45 places est prévu. Les commerçants auront également des em-

placements de stationnement réservés, en surface, aménagés pour être utilisés par les enfants en-dehors des jours de marché.

### Voirie, circulation :

Mme BRUNAU annonça qu'un pan coupé était prévu rue Armengaud, à l'angle de la rue Coutureau, pour pallier le manque de visibilité qui rend ce carrefour très dangereux. Un abri-bus sera installé lorsque les travaux de la gare seront achevés.

Elle parla ensuite de la réfection des trottoirs prévue dans le cadre du plan de relance de l'économie.

### Divers :

Il fut question des commerces dans le haut de Saint-Cloud. Les habitants protestent contre la fermeture de trop de magasins pendant le mois d'août.

Le P.O.S. mis à l'enquête publique fit l'objet d'un échange de vue ainsi que le Foyer-Logement pour personnes âgées.



## Comité de quartier

### N° 5

Beaucoup de monde, des habitants de Saint-Cloud extrêmement intéressés par les réalisations et les projets municipaux étaient venus le mercredi 29 octobre au Comité animé par M. GAUDICHON, Conseiller Municipal, le responsable du quartier, par M. CUNY, Maire-Adjoint et par Mme FAUQUENOT, Conseiller Municipal.

Les problèmes spécifiques du quartier :  
Trois projets inquiètent surtout les habitants :

- l'élargissement de la rue de la Porte-Jaune,
- l'extension possible du cimetière,
- le Centre Commercial de Montretout.

#### L'élargissement de la rue de la Porte-Jaune :

Ce projet de la Direction Départementale de l'Équipement — la rue de la Porte-Jaune est une voie départementale — a été soumis à la Municipalité qui a donné son accord et l'a inscrit au Plan d'Occupation des Sols.

La route aura donc 4 voies, des parkings latéraux et une allée plantée d'arbres, de chaque côté, pour les piétons. Pourquoi 30 à 35 mètres d'emprise ? M. CUNY expliqua qu'une réduction de largeur aurait eu pour effet d'exproprier moins d'habitations, certes, mais ces habitations auraient perdu ainsi la plus grande partie de leur valeur. Prévoir une emprise plus large permet aux riverains de vendre leur bien. Déjà maintenant, s'il mettent l'Équipement en demeure d'acheter, ils obtiendront satisfaction dans des délais relativement courts.

Un habitant fit remarquer que cette décision obligeait à exproprier plusieurs personnes alors qu'un élargissement du boulevard de la République n'aurait pas eu de semblables conséquences. M. CUNY expliqua que la Direction Départementale de l'Équipement avait proposé les deux élargissements, rue de la Porte-Jaune et boulevard de la République, et que la Municipalité avait réussi à faire supprimer ce dernier projet qui aurait coupé Saint-Cloud en deux.

#### L'extension possible du cimetière :

Le problème est simple : chaque année, en moyenne, on compte 710 décès à Saint-Cloud. Toutes ces personnes ne sont pas inhumées dans la commune mais l'article 442 du Code de l'Administration Communale stipule :

« Chaque commune doit avoir un ou plusieurs terrains spécialement affectés à l'inhumation des personnes auxquelles elle est tenue d'accorder une sépulture, c'est-à-dire :

1° des personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile ;

2° des personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient mortes dans une autre commune ;

3° des personnes non domiciliées dans la commune, mais ayant droit à une sépulture de famille. »

A ce jour, il reste dans le cimetière 300 emplacements libres, plus 293 concessions à l'état d'abandon qui font l'objet actuellement d'une procédure de reprise.

En moyenne, on évalue à 140-150, les emplacements nouveaux concédés chaque année. Ce chiffre varie selon les places disponibles ou non dans certains caveaux.

A ce rythme, dans 4 ans environ, le cimetière ne pourra plus accueillir de corps. Il est donc très urgent de trouver une solution. Les pourparlers pour l'installation d'un cimetière intercommunal à Bures-sur-Yvette s'avèrent difficiles. Il a été décidé de prévoir au P.O.S., par précaution, une extension du cimetière actuel.

Les riverains touchés par cette extension et beaucoup d'habitants du quartier refusent cette solution d'attente.

Pour eux, les pourparlers doivent aboutir. La seule solution valable et d'avenir est la création de ce cimetière intercommunal. Un article sur ce sujet est réclamé dans le Bulletin Municipal. On pourrait notamment fournir des précisions sur l'incinération et sur le don des corps à l'Académie de Médecine.

#### Le Centre Commercial de Montretout :

Quelques personnes présentes à ce comité sont résolument contre ce projet, estimant qu'un parking en silo, la destruction de 35 arbres et les problèmes de circulation que cette construction entraînera ne pourront que nuire au quartier et à l'environnement.

M. CUNY précisa que cette réalisation était due à une initiative privée appuyée par la Municipalité qui, après plusieurs études, a conclu à la nécessité de favoriser le commerce à Saint-Cloud — d'où un C.O.S. double autorisé dans le P.O.S.

#### La circulation :

En dernier lieu il fut question des problèmes de circulation et de stationnement qui se posent dans le quartier les jours de courses, les jours de marché et le dimanche matin. En ce qui concerne l'hippodrome, il devient urgent de trouver, dans les vastes surfaces disponibles de ce terrain, une solution à ce problème irritant.

#### Divers :

Enfin, le Président d'une association de parents d'élèves émit le vœu qu'une huitième classe maternelle soit réalisée à l'école de Montretout pour permettre à chaque classe de ne pas avoir plus de 35 élèves. Sur intervention de M. FOURCADE, cette demande a été satisfaite.

Il y eut aussi de nombreuses propositions de faites en ce qui concerne la circulation et le stationnement et une personne émit le vœu que l'escalator de la gare SNCF de Montretout soit mis en service dès 7 heures du matin.

## Comité de quartier

### N° 4

M. VINSON, responsable du quartier, ouvrit la séance en présence de M. FOURCADE, Maire, de Mme FAUQUENOT et de M. LEYMARIE, Conseillers Municipaux, de M. HALLE, Secrétaire Général de la Mairie et présenta aux participants M. CHAUFRINGEON, nouveau Commissaire de Police, et M. BOIVIN, Président de la Maison de l'Amitié.

M. VINSON observa que le développement des liens de solidarité est au moins aussi important pour la qualité de la vie dans un quartier que la disponibilité d'équipements collectifs ou autres commodités matérielles.

M. BOIVIN fit un bref exposé sur la *Maison de l'Amitié*, dont le but est de fournir aux 33 associations à caractère social qui sont adhérentes, un secrétariat, des informations, un endroit où elles peuvent se réunir. Il se félicita du succès du *FORUM* organisé avec la M.J.C. à la rentrée de septembre.

#### En matière d'espaces verts :

Les jardins installés sur les terrains de l'Avre sont sur le point de s'ouvrir, par contre le petit square de la rue du Mont-Valérien aurait besoin de quelques aménagements supplémentaires. Un habitant fit en effet remarquer qu'à chaque grande pluie, la terre et le sable sont ravinés et que le banc, placé au milieu, ne permet pas aux mères de familles de s'abriter en cas de grand vent. Elles sont obligées de se retourner sans arrêt pour surveiller les enfants lorsqu'ils jouent de l'autre côté. Il suggéra donc d'en placer deux autres adossés à chacun des murs.

Un habitant du 160, boulevard de la République souhaita que le parking installé devant cette résidence soit transformé en un square pour les enfants, les autres habitants n'étant pas du tout de cet avis.

Il fut aussi question de l'aménagement d'une promenade le long de la rue du Mont-Valérien et du Parc Marie-Bonaparte qui ne sera ouvert au public qu'à la fin des travaux de construction de la résidence.

M. FOURCADE fit remarquer que 250 à 300 000 F par an étaient réservés aux espaces verts et que d'ici 10 ans, lorsque les arbres auront grandi, Saint-Cloud aura réellement un environnement de verdure agréable.

#### La circulation :

Rue du Mont-Valérien devant les commerces, des voitures sont toujours garées sur le passage clouté.

L'aménagement du carrefour République Camp-Canadien a d'abord perturbé les habitudes de la circulation des habitants du Parc de la Bérengère. Il semble qu'ils s'y soient maintenant adaptés.

Un danger auquel il faudrait remédier : le système de feux qui permet de traverser la nouvelle rue ouverte le long de la Z.A.C. Fouilleuse.

En dernier lieu, il fut question de l'*affichage sauvage* contre lequel il est bien difficile de lutter, et du ramassage des ordures ménagères qui pourrait se faire par sacs plastiques, la nuit, à partir de 1976.



# URBANISME

## Commission Extra Municipale : le Plan d'Occupation des Sols

M. CUNY, maire-adjoint, qui présidait cette réunion, ouvrit la séance en présentant le P.O.S. mis à l'enquête publique avant son approbation définitive par le Préfet des Hauts-de-Seine, et en souhaitant que les personnes présentes fassent le maximum de publicité sur cette enquête.

Outre un rapport de présentation, ce dossier comprend un plan d'occupation des sols, un plan des servitudes d'utilité publique, un règlement d'urbanisme, un plan d'assainissement, et un plan d'alimentation en eau.

Le plan d'occupation des sols lui-même a été établi en fonction de l'environnement et indique le parti général choisi par les membres du Conseil Municipal pour garder à Saint-Cloud son caractère propre. Outre un zonage indiquant les différentes hauteurs autorisées et les coefficients d'occupation des sols à respecter, ce plan comprend les équipements existants ou projetés, y compris les réserves pour équipements collectifs ou espaces verts, et les opérations prévues de voirie.

Le règlement définit de façon extrêmement précise les règles de construction en fonction de la surface et de la forme des terrains et par rapport aux voies, aux limites séparatives, etc. Il donne des précisions sur les accès, les dessertes par les réseaux, l'emprise au sol, la hauteur maximum, l'aspect extérieur des constructions, le C.O.S., etc.

C'est une véritable charte d'urbanisme.

Après cette présentation générale, M. CUNY mit l'accent sur les modifications de détails apportées au nouveau projet de P.O.S. par rapport à celui qui avait été défini en 1973. Ces modifications concernent plus particulièrement les écoles privées et l'école du Centre, la liaison intercommunale ouest, l'emprise du cimetière, l'élargissement de la rue du Mont-Valérien, les servitudes le long du viaduc de l'Avre et quelques points de réglementation (en particulier : définition précise des hauteurs — spécialement pour les terrains en pente pour lesquels on appliquera désormais les règles en vigueur à Paris qui ne permettent aucune contestation — et application des règles des zones pour les équipements publics).

Les questions posées portèrent essentiellement sur les problèmes de circulation :

— L'élargissement de la rue de la Porte-Jaune rendu nécessaire pour inciter les voitures à passer à la périphérie de Saint-Cloud au lieu d'emprunter le boulevard de la République qui sera aménagé pour devenir un secteur vivant et non une voie à grande circulation ;

— Le raccordement de l'avenue du Maréchal-de-Latre-de-Tassigny à la rue du Calvaire qui permettra de faire communiquer le haut et le bas de Saint-Cloud dans de meilleures conditions qu'actuellement, et d'aménager la rue des Gâte-Ceps pour l'instant très dangereuse ;

— La voie sur berge entre le Pont de Sèvres et le Pont de Suresnes, et plus particulièrement le quai Carnot qui ne sera pas élargi pour l'instant mais planté d'arbres dès cet hiver ;

— Et les projets rue du Mont-Valérien où une double rangée d'arbres sera aménagée sur les trottoirs partout où cela ne posera pas de trop gros problèmes de parking.

### Les pistes cyclables :

Beaucoup d'habitants de Saint-Cloud aiment faire de la bicyclette. M. CUNY et Mme BRUNAU envisagent d'installer des pistes cyclables dans quelques tronçons de rues bien délimités. La réalisation technique de ces voies est extrêmement contraignante, surtout aux carrefours, et Saint-Cloud se prête malheureusement bien peu à ce genre de réalisation.

### Les équipements publics :

Le cimetière

Les riverains s'opposent à l'élargissement prévu du cimetière qui n'est pour eux qu'une solution transitoire.

M. CUNY expliqua que la Municipalité était en pourparlers pour implanter un cimetière intercommunal à Bures-Orsay mais qu'avant que les discussions aboutissent, il était très difficile de supprimer cette réserve.

### Les espaces verts :

Le Président d'une Association de Sauvegarde fit remarquer que l'on avait coupé quelques arbres sur le terrain où se construit l'H.L.M. de Montretout, boulevard de la République. Des arbres seront replantés. La volonté fondamentale du Conseil Municipal est, non seulement de ne pas supprimer les espaces verts, mais d'en créer de nouveaux ; c'est ainsi que l'ancienne Blanchisserie Militaire, rue des Milons, va être transformé en square, que des plantations ont été faites boulevard de la République, rue Pasteur, rue du Mont-Valérien et dans le Centre — pour ne citer que quelques exemples — et que dans l'immédiat, le quai Carnot et le carrefour boulevard de la République — rue du Camp-Canadien doivent être aménagés sans parler bien sûr des parcs publics sur les terrains de l'Avre et rue du Mont-Valérien.

## LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

178, rue de la Porte-Jaune	Construction d'un pavillon	31- 7-75
Rue Laval et rue Joseph-Lambert	Construction d'une Maison de Retraite (Modificatif)	6-10-75
5, place de l'Eglise	Aménagement de combles	14-10-75
Rue Dailly	Construction d'un bâtiment des urgences (Hôpital de SAINT-CLOUD)	16-10-75
Avenue de la Fouilleuse	Construction de logements H.L.M. Z.A.C. de la Fouilleuse (Modificatif)	29-10-75
3, passage de la Victoire	Aménagement d'une salle d'eau	7-11-75







# LE BUSPHONE : SYSTÈME DE TRANSPORT EN C

## A LA VILLE DE SAINT-CLOUD

### LE BUSPHONE

Le Busphone a été inauguré le 25 septembre dernier, en présence de M. CAVAILLE, Secrétaire d'Etat aux Transports, de M. LANIER, Préfet de région, de M. HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, des personnalités des Directions nationales et régionales des Transports, de la R.A.T.P., de la TREGIE-BUSPHONE, de la Régie RE-NAULT, et mis en service le 29 septembre.

### LE PRINCIPE

C'est un système de transport à la demande qui consiste à mettre à la disposition du public des autobus de petite taille, susceptibles de prendre en charge des clients aux points de rendez-vous fixés par eux et de les conduire aux points de destination qu'ils souhaitent.

Les usagers appellent par téléphone 602 84.84 (demande immédiate ou à préavis réduit) ou écrivent (demande à temps) à un centre répartiteur qui dispose d'une liaison radio avec les bus en circulation ou en stationnement ; en fonction du nombre d'appels, des points d'origine et des points de destination, le répartiteur modifie le trajet du bus le mieux placé ou organise le circuit d'un bus disponible.

### LES PREMIERS RESULTATS

Le système a trouvé un accueil favorable auprès du public et les résultats des premières semaines sont satisfaisants et très encourageants. D'après la R.A.T.P. leur progression est meilleure que celle du lancement d'une nouvelle ligne régulière :

— Semaine du 29 septembre au 3 octobre : 900 personnes transportées.

— Semaine du 6 octobre au 10 octobre : 1 110 personnes transportées.

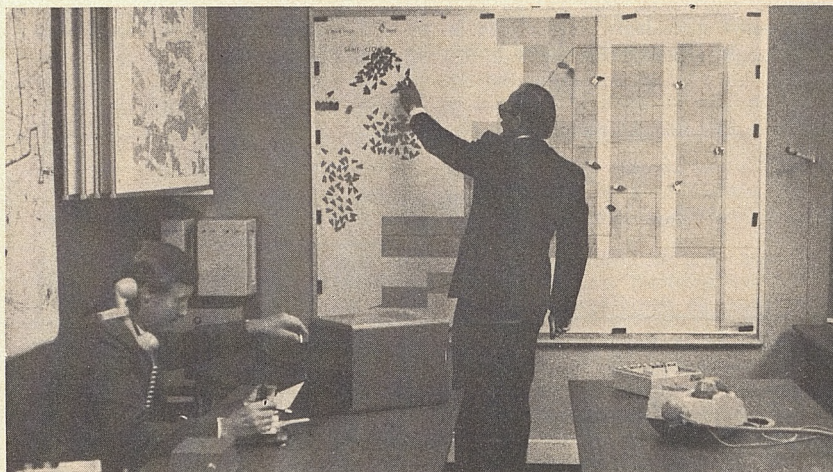
— Semaine du 13 octobre au 17 octobre : 1 370 personnes transportées.

— Semaine du 20 octobre au 24 octobre : 1 515 personnes transportées.

— Semaine du 27 octobre au 31 octobre : 1 300 personnes transportées (vacances scolaires).

— Semaine du 3 novembre au 7 novembre : 1 610 personnes transportées.

— Semaine du 10 novembre au 14 novembre : 1 000 personnes transportées (semaine du 11 novembre).



« Le centre de répartition »

(Photo R.A.T.P.)

— Semaine du 17 novembre au 21 novembre : 1 660 personnes transportées.

— Semaine du 24 novembre au 28 novembre : 1 740 personnes transportées.

Comme tout système de transport en commun urbain, les recettes du Busphone n'équilibreront pas les dépenses.

L'objectif visé est d'atteindre 2 500 passagers par semaine, soit environ 500 passagers par jour, ce qui laisserait un déficit compatible avec les possibilités financières de la commune. Il importe donc que cet objectif soit atteint et confirmé au cours de l'année 1976, de façon que la commune, qui ne disposera plus début 1977 de la subvention d'expérimentation accordée par le Syndicat des Transports Parisiens, sache exactement à quoi elle s'engage au moment d'une installation définitive du système.

### SYSTEME EXPERIMENTAL

Ce système Busphone de transport collectif à la demande est expérimenté à Saint-Cloud pour la première fois en France. Il n'a donc bénéficié d'aucune expérience et il est bien certain qu'il souffre encore de quelques maladies de jeunesse : difficulté d'insérer de nouveaux clients dans des circuits organisés à l'origine pour donner satisfaction aux premiers clients, satisfaction des ordres de commande, délais d'attente du bus, etc.

Trois améliorations semblent plus ardemment souhaitées : la mise en service des bus le samedi matin, une tarification préférentielle pour les scolaires et la mise en place d'un système de pré-paiement. Toutes les suggestions sont étudiées, même si dans l'immédiat il n'y est pas donné suite ; on ne peut en effet changer les termes de notre convention avec la R.A.T.P. et le Syndicat des Transports, sans être certains que le changement projeté est une amélioration. En ce qui concerne le pré-paiement qui n'a pas de répercussion sur le fonctionnement du système, des jetons de 2 F que l'on pourra acheter globalement vont être mis en service et permettront aux œuvres sociales, aux associations et aux commerçants de les distribuer à leurs adhérents ou à leurs clients.

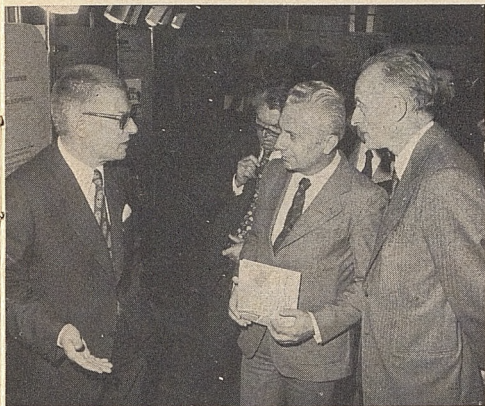
Précisons toutefois que les suggestions visant à dénaturer le principe même de transport « à la demande », à sortir des limites de la commune ou à concurrencer les systèmes de transport existants, ne peuvent être retenues.

Cette expérience est suivie de très près par l'Institut de Recherche des Transports et, au moins, deux enquêtes seront faites auprès des usagers dans le courant de l'année 1976, la première en janvier ou en février.

Des municipalités désireuses d'améliorer leurs transports intérieurs s'intéressent également à l'expérience de Saint-Cloud : Rueil, Créteil, Chatou,



## LE PROBLÈME DU STATIONNEMENT VU PAR LA POLICE



(Photo R.A.T.P.)

M. FOURCADE s'entretient avec M. CA-  
VAILLE, Secrétaire d'Etat aux Transports

Le Vésinet et Fréjus parmi d'autres villes, sont déjà venues étudier sur place notre système.

### QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

— Pour vos ordres de transport, téléphonez à 602 84.84 mais soyez bref — le Centre reçoit environ 200 coups de téléphone par jour actuellement — et dites :

- le jour et l'heure de votre déplacement,
- le lieu d'origine,
- le lieu de destination,
- votre nom, votre numéro de téléphone,
- précisez l'heure de retour, si vous le désirez.

— Pour un transport à courte échéance, téléphonez 30 à 40 minutes avant l'heure demandée du transport.

— Pour les demandes de renseignement, téléphonez au 602 80.90 et non au 602 84.84.

— Pour vos suggestions ou remarques, écrivez à la Mairie, Service Busphone.

— Respectez l'horaire prévu, le bus ne peut vous attendre sans retarder les autres usagers. Le Busphone n'est pas un taxi.

— Prenez le bus pour faire vos achats, la période de 9 h 30 à 12 h est une période relativement creuse pour le système.

— Si vous vous groupez pour certains déplacements ou simplement pour certaines prises en charge, vous facilitez le fonctionnement du Busphone.

**Notre désir : que le Busphone vous donne satisfaction.**

A Saint-Cloud, comme dans beaucoup d'autres villes, le stationnement des véhicules pose des problèmes fort difficiles à résoudre. Trois dominantes caractérisent la situation locale : le relief tourmenté de la ville, un important trafic de transit et la nécessité d'accueillir en stationnement de très nombreux véhicules venus de l'extérieur.

L'indiscipline, voire la désinvolture de certains automobilistes ajoute encore aux sérieuses difficultés que doivent surmonter les services publics concernés.

La police, dont la mission essentielle est de veiller au respect de la réglementation en vigueur, entend mener son action avec fermeté pour mettre un terme aux abus constatés sans pour autant montrer une sévérité excessive. Son but est de faire en sorte que le comportement de quelques-uns ne compromette pas la sécurité et les libres déplacements du plus grand nombre.

\*\*

Avant de sanctionner les infractions les plus gênantes ou les plus dangereuses, depuis la fin des vacances, une campagne d'information a été faite dans la première quinzaine de septembre. Des papillons ont été glissés sous les essuies-glaces de tous les véhicules en stationnement illicite, et particulièrement ceux qui gênaient ou interdisaient la circulation d'autrui et ceux qui faisaient courir des risques d'accidents, avertissant les propriétaires des conséquences possibles : PV ou même mise en fourrière.

L'amende forfaitaire, pour ces sortes d'infraction, est de 120 F à payer dans les 15 jours à l'aide d'un timbre fiscal. Passé ce délai, les contrevenants sont passibles de « l'amende pénale fixe » de 150 F. En dernier ressort, le non-paiement entraîne des poursuites devant le Tribunal où toute condamnation s'accompagne des frais de procédure. A noter que la police n'intervient en rien dans la détermination du montant de l'amende, dont le taux a été fixé par le législateur en fonction de l'infraction. C'est ainsi que la contravention concernant la zone bleue ou le stationnement payant est passible d'une amende de 50 francs.

Un point mérite tout particulièrement d'être évoqué : celui du stationnement unilatéral alterné. Sauf prescriptions municipales contraaires dûment signalées, le stationnement est bimensuel et le changement de côté s'opère le dernier jour de chaque quinzaine, entre 20 h 30 et 21 h (article R.37 - 3 du Code de la Route).

Le non respect de cette réglementation aboutit, notamment dans les rues étroites, à une paralysie de la circulation, et peut se révéler lourd de conséquences en cas de nécessité d'interven-

tion des services de secours. En pareil cas, la police ne peut que sévir à l'endroit des contrevenants et faire procéder, éventuellement, à l'enlèvement des voitures.

\*\*

Le contrevenant, lorsqu'il se présente au Commissariat de Police ne conteste pas, sauf rares exceptions, le bien-fondé de la contravention. Il formule généralement sa réclamation comme suit :

« Je n'en veux nullement à votre agent. Il fait son travail. D'ailleurs je suis tout à fait d'accord pour qu'il y ait une réglementation et qu'on la fasse respecter... mais là c'est un peu injuste... l'on a manifesté un peu trop de zèle... je me suis arrêté 5 minutes... ou je n'en avais que pour cinq minutes... il faudrait un peu de souplesse de temps en temps... est-ce qu'il n'est pas possible d'arranger ça... ».

Quoi répondre si ce n'est que le contrevenant a toujours une bonne excuse à faire valoir, mais que celle-ci le plus souvent ne peut être prise en considération par le commissaire de police. Tel est le cas par exemple de celui qui déclare n'avoir stationné que dix minutes. Dix minutes sur un passage piétons ou en double file, c'est trop !... C'est trop surtout lorsque, bien souvent, à une trentaine de mètres plus loin, il existe des emplacements réglementaires disponibles. De plus, comment le policier peut-il savoir que telle voiture est là depuis seulement quelques minutes ?

\*\*

Les aires de stationnement ne progressent plus au rythme du développement du parc automobiles, loin s'en faut. C'est là le fond du problème. La police locale en est parfaitement consciente, et la difficulté de sa mission réside dans la recherche d'un équilibre entre la nécessité de tolérer le plus grand nombre de véhicules avec des chances égales pour tous les usagers, et le maintien d'une libre circulation avec un maximum de sécurité : c'est pourquoi son action est mesurée et nuancée, tout en étant ferme à l'endroit de ceux qui ne fournissent pas le moindre effort pour respecter, non seulement le Code de la Route, mais encore les règles élémentaires du bon sens.

Les difficultés dans le domaine du stationnement sont telles qu'il n'existe pas de solution miracle. Seules des améliorations peuvent être obtenues, et celles-ci nécessitent une conjugaison de l'action des services publics et d'un minimum de discipline que sauront s'imposer les usagers.

L. CHAFFRINGEON  
Commissaire principal de Saint-Cloud



## Les Taxis

### Savez-vous que :

— depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1974, les 17 artisans taxi de la commune se sont groupés en association : « Les artisans Taxi-Radio de Saint-Cloud » afin d'exploiter en commun un seul et unique réseau de radiotéléphonie et d'en financer l'installation.

Les voitures sont équipées d'un poste émetteur-récepteur et reliées à un standard.

**En composant le numéro de téléphone 969 52.62**

vous obtenez le standard de ce réseau qui, en liaison avec les voitures, est en mesure de vous dire :

- quelle voiture se rend à votre domicile,
- si elle s'y rend immédiatement,
- ou quel est le délai approximatif d'attente.

Le standard fonctionne de 6 h à 21 h.

**Si vous vous rendez à un aéroport ou à une gare de Paris**, vous avez la possibilité de réserver soit le jour, soit la veille de votre départ.

Cette possibilité n'est pas étendue aux autres courses, car la retenue, en immobilisant un véhicule aux abords immédiats de la commune une heure avant la réservation, diminue le potentiel de voitures disponibles.

**Pour les voitures en attente, deux bornes d'appel fonctionnent également**

- en bas de la rue Royale 602 00.00 (prochainement cette station sera déplacée en face, à l'angle de la rue Dailly et du quai Carnot),
- à la Gare S.N.C.F. Montretout 602 67.32.

**La ville de Saint-Cloud faisant partie des anciennes communes de Seine-et-Oise** maintenant rattachées au département des Hauts-de-Seine, reste soumise au tarif des taxis dits « communaux » (voir Bulletin Municipal n° 135, décembre 1974, page 32).

**En bref** vous pouvez disposer d'un taxi en téléphonant à l'un des trois numéros suivants :

969 52.62    602 00.00    602 67.32

## Le ministre de la santé de Chine Populaire à Saint-Cloud

Mardi 25 novembre après-midi, le docteur BOURDIN, médecin directeur du Centre anti-cancéreux René Huguenin, entouré de MM. GALES, Sous-Préfet de Boulogne et René BASSINET, Premier Adjoint au Maire de Saint-Cloud représentant M. J.-P. FOURCADE, recevait Mme LIU HSIANG-PING, Ministre de la Santé de la Chine Populaire, accompagnée d'un groupe important de hauts fonctionnaires chinois de la Santé.

M. le Professeur DENOIX, Directeur Général de la Santé qui fut l'un des

créateurs des Centres de Villejuif et de Saint-Cloud devait présenter au Ministre les chefs de service du Centre et les remarquables installations techniques qui placent cet établissement à la pointe de la thérapie et de la recherche sur le cancer. Au cours de la visite qui devait durer près de deux heures, Mme le Ministre et ses collaborateurs prirent un vif intérêt aux commentaires du Directeur Général de la Santé posant de nombreuses questions, interrogeant chefs de service et personnel soignant du Centre René Huguenin.

## La Crèche



(Photo F. Faivre d'Arcier)

La crèche de Saint-Cloud « La Farandole », 52, avenue du Maréchal-Foch, est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

Cette crèche de 60 lits, œuvre de l'architecte M. BOESSE particulièrement fonctionnelle, comprend 2 services : grands, moyens et petits avec deux dortoirs par service. Petits et moyens sont mélangés pour former « une famille ».

Cuisine ultra-moderne, biberonnerie, lingerie, vestiaires où les enfants sont habillés par les soins de la crèche, salles de bains avec tables à langer, chambres aux couleurs claires décorées par les puéricultrices ; salle d'isolement pour les enfants indisposés en attendant que les mamans viennent les chercher ; jeux de plein air avec petit jardin et maison-toboggan ; jeux d'intérieur (motricité, affectifs,

éducatifs) : telles sont les réalisations de cet univers des enfants dans lequel chaque détail a été imaginé et conçu pour qu'ils y soient heureux.

La crèche est dirigée par Mme ROUSSEAU, puéricultrice assistée d'une sous-directrice puéricultrice et infirmière, sept auxiliaires de puériculture, trois jardinières d'enfants, une cuisinière, une lingère, une femme de service.

Elle est ouverte tous les jours de 7 heures à 19 heures sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Deux fois par semaine, le Dr HOCHET, médecin pédiatre visite la crèche.

Elle a été inaugurée le 25 octobre dernier par M. FOURCADE, Maire, accompagné de Mme FOURCADE, et entouré de M. GALES, Sous-Préfet, de M. BAUMEL, Député, M. LEMOINE, Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale et d'un grand nombre de personnalités.

M. le Dr ARNAUD, Maire adjoint chargé de l'Aide Sociale, Mme MOREAU, Conseiller délégué responsable de l'enfance et Mme BRUNAU, Maire adjoint, chargé des travaux firent visiter à toutes les personnes présentes cette nouvelle réalisation municipale. L'après-midi, l'opération « Portes Ouvertes » accueillait de très nombreux clodoaldiens.

Ce fut un grand succès !

## Le Foyer Logement

### « LES HEURES CLAIRES »

Ce foyer-logement, réservé aux personnes âgées valides comprend 74 studios et 4 « 2 pièces » pour des couples.

Chaque logement est équipé d'une kitchenette avec placards, réfrigérateur, cuisinière électrique et d'une salle d'eau, avec chauffe-eau électrique, revêtement anti-dérapant dans la douche, poignées d'aide dans les douches, les W.C., en bref un équipement, spécialement étudié pour les personnes âgées.

Les équipements collectifs comprennent un foyer-restaurant, des salons avec bibliothèque, salle de jeux et salle de télévision, deux salles de bains, deux salles de soins, 1 chambre de passage pour les familles en visite aux résidents, un jardin.

La directrice du foyer, Mme Andrée BARTHELEMY, est de plus infirmière et animatrice.

Les résidents disposent ainsi sur place et immédiatement des services et des aides que la vie anonyme dans une grande cité ne peut guère leur fournir.

Ajoutons encore que le Bureau d'Aide Sociale de la Ville apporte son soutien financier aux résidents qui ne sont pas en mesure de payer l'intégralité du loyer.

L'inauguration a eu lieu le 6 décembre dernier.

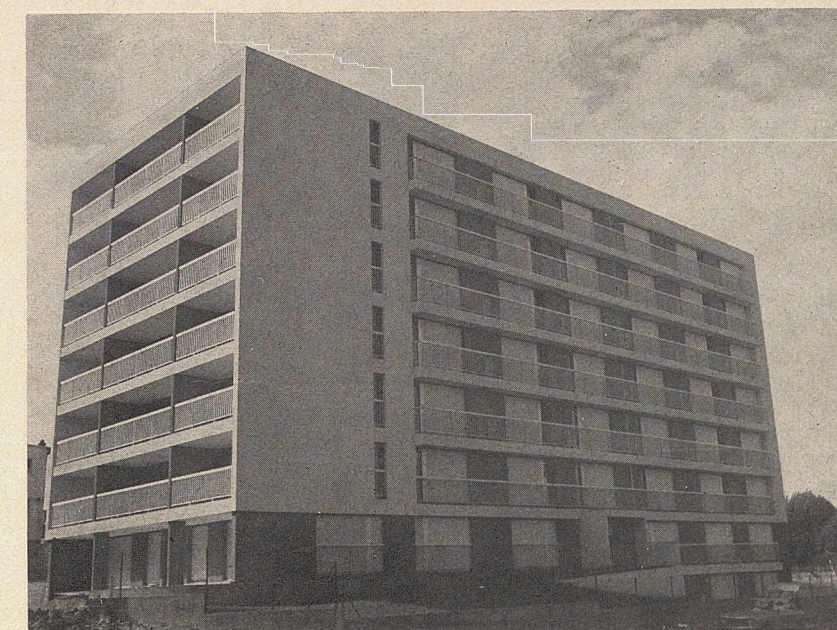
Au cours de leur visite, toutes les personnes présentes, conduites par M. FOURCADE, purent admirer dans le salon une toile offerte par Mme ANTIHOVITCH, une résidente, en souvenir de son mari, artiste clodoaldien très connu. C'est un paysage d'automne plein de couleurs, très gai et ensoleillé, qui symbolise à merveille ce foyer-logement « des heures claires ».

Docteur ARNAUD  
Maire-Adjoint chargé de l'Aide Sociale

## DEUX RÉALISATIONS SOCIALES IMPORTANTES



(Photos S. Choiset)





# MANIFESTATIONS COMMUNALES

Inau  
Une c

## Concert dans le parc

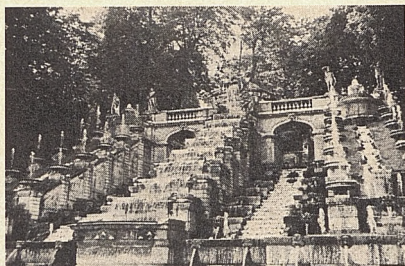
Une réussite... le concert donné par le 5<sup>e</sup> R.I. dans le Parc de Saint-Cloud.

Près du Rond-Point de la Grande Gerbe, le soleil faisait briller les cuivres des musiciens du 5<sup>e</sup> R.I. de Beynes-Frileuse, et de tout le parc, plus de 1 000 personnes s'étaient rassemblées pour les écouter. Certains avaient même emporté leurs tables pliantes et continuaient leur partie de bridge au son de « La Marche Lorraine », d'extraits de la « Marche Funèbre » de Berlioz ou de rythmes brésiliens.

Le parc, encore plus beau que d'habitude avec ses couleurs d'automne, l'atmosphère détendue d'un dimanche après-midi, l'interprétation de ces airs qu'on aime toujours entendre ont fait de ce concert une réussite que personne n'oubliera.

Auparavant tous les « curieux » d'histoire, accompagnés de M. SCHMITZ, Conservateur du Domaine National et de Mme SCHMITZ, avaient parcouru les plus beaux sites du parc avant de visiter le Musée Historique.

Le matin, une messe concélébrée par l'Aumônier des Forains et M. le Curé



(Photos D. Bassinet)

de Saint-Cloud avait rassemblé de nombreuses personnalités près des Cascades. On pouvait remarquer dans l'assistance M. BASSINET, Premier Maire-Adjoint, M. CUNY, Maire-Adjoint et les Membres du Conseil Municipal de Saint-Cloud, M. SCHMITZ, Conservateur, M. BAUMEL, Député et M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la ville.

La musique du 5<sup>e</sup> R.I. avait déjà prêté son concours et joué des airs militaires pendant la réception offerte ensuite par les forains.

## Noces d'or

(Photos F. Favier d'Arcier)

Le 20 septembre, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, M. FOURCADE, Maire, Conseiller Général des Hauts-de-Seine, les Membres du Conseil Municipal et une cinquantaine d'invités, entouraient M. et Mme HACQUIN et M. et Mme DUFOUR qui fêtaient leurs noces d'or.

M. et Mme DUFOUR, mariés le 29 août 1925 à Boulogne, ont une fille et deux petits-fils qui étaient près d'eux.

M. et Mme HACQUIN habitent Saint-Cloud depuis 1956. Ils se sont mariés le 4 juillet 1925 à Jarny (Meurthe-et-Moselle). Ils ont deux enfants et deux petites filles.

Après la lecture de l'acte, M. FOURCADE remit une gerbe de fleurs et la Médaille de la Ville de Saint-Cloud aux époux puis toutes les personnes présentes signèrent le Livre d'Or avant de se retrouver et de bavarder dans une atmosphère d'amitié.



Une cérémonie du souvenir et de l'amitié : l'inauguration de la place de Lessay.

La place de Saint-Cloud, non baptisée mais dite de la Sécurité Sociale s'appelle depuis le 11 novembre, « Place de Lessay ».

Chacun sait que Lessay, petite ville de la côte occidentale du Cotentin, chef-lieu de canton à 20 km de Coutances, 35 km de Saint-Lô, totalement sinistrée pendant les combats de la Libération en 1944, fut parrainée par Saint-Cloud dès la fin des hostilités.

Lessay avait manifesté sa reconnaissance à notre cité en baptisant « place de Saint-Cloud », le 20 mai 1948, la nouvelle place de la cité où devait s'ériger l'Hôtel de Ville en construction.

Les liens entre Saint-Cloud et Lessay ne se sont pas relâchés avec le temps et de très nombreuses fois des délégations conduites par le Maire de Lessay ont assisté à des manifestations organisées à Saint-Cloud et plus souvent encore, des délégations, conduites par le Maire de Saint-Cloud ou un membre du Conseil Municipal, ont participé à des cérémonies à Lessay d'abord, dans le cadre de la reconstruction de la ville et de son abbatale, puis, à l'occasion de sa foire annuelle, célébre et millénaire, survivance des énormes kermesses moyenâgeuses.

Pour fixer ces liens d'amitié, le Conseil Municipal de Saint-Cloud, dans sa séance du 29 mai 1975, décidait de baptiser « place de Lessay » une des places du Centre Ville et cette place était inaugurée le 11 novembre dernier, dans le cadre des manifestations du souvenir.

M. LECOCQ, Maire, Conseiller Général de la Manche, M. FINEL, Premier Adjoint, et le Chanoine ANGOT, curé doyen de Lessay, nous honorèrent de leur présence.

Une exposition installée dans le hall de l'immeuble de la Sécurité Sociale retraçait la vie de cette commune martyre dans les difficiles épreuves de la Libération et de sa résurrection et ravivait les souvenirs des nombreux Clodoaldiens présents.

Nous reproduisons ci-après, in extenso, l'allocation de M. LECOCQ, Maire de Lessay.

M. FOURCADE, à son tour, fit un parallèle entre les cités martyres, Saint-Cloud en 1870, Lessay en 1944, exalta le sacrifice des générations précédentes, rendit hommage à son prédécesseur, M. CHAVETON, l'artisan de cette fraternité entre les deux villes, et, dans une conclusion pleine de chaleur humaine plaça cette cérémonie sous le signe du souvenir et de l'amitié nécessaire entre les hommes, entre les cités, entre les nations.



# Inauguration de la place de Lessay

## Une cérémonie du souvenir et de l'amitié



(Photo «Toutes les Nouvelles des Hts-de-Seine») MM. FOURCADE et LECOQC découvrent la plaque de la nouvelle place de Lessay

### ALLOCUTION DE M. LECOQC

Maire de Lessay

Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis d'insister tout d'abord sur le caractère exceptionnel de la cérémonie à laquelle vous m'avez fait l'honneur de me convier ainsi que M. le Chanoine ANGOT, notre curé doyen et M. FINEL, mon Premier Adjoint.

Saint-Cloud, l'un des fleurons de la couronne de la Capitale de la France accueille aujourd'hui Lessay, modeste chef-lieu de canton rural du Cotentin, cette partie de la Normandie occidentale qui est pour notre Province, au sens étymologique, une sorte de Finistère.

En votre personne, M. le Maire, un Membre du Gouvernement reçoit un élu plus habitué à traiter des affaires à l'échelon local et au plan départemental qu'à prendre la parole devant un auditoire aussi choisi et à l'occasion d'une circonstance aussi solennelle.

Vous comprendrez donc que mon bref propos soit marqué d'émotion bien plus qu'empreint d'éloquence.

Faut-il tenter l'esquisse d'un parallèle entre nos cités ?

Il n'y avait qu'un terrain marécageux et inculte à Lessay au temps lointain où Saint-Cloud, simple bourgade gauloise s'appelait Novigentum et le Monastère fondé chez vous par le petit-fils de Clovis, a qui la ville doit son nom, existait bien avant notre Abbaye, qui remonte à la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle.

J'ose à peine faire allusion, normand que je suis, aux déprédations commises en ces lieux en 845 par des Ancêtres scandinaves qui ne pratiquaient pas en remontant les fleuves à bord de leurs drakkars un tourisme très pacifique. D'autres invasions me direz-vous ont laissé

à des époques plus rapprochées de mauvais souvenirs qui estompent celui-là.

Vous pourriez m'accuser de fausse modestie si je ne confirmais pas la fierté que Lessay tire de sa magnifique église romane que les Bénédictins firent construire au temps de la jeunesse de Guillaume le Conquérant.

Saint-Cloud s'enorgueillit non sans raison d'avoir vu proclamer le Roi Henri IV. D'autres épisodes de votre histoire voudraient qu'on évoque Philippe d'Orléans et son palais et le lieu où Napoléon 1<sup>er</sup> se plaisait à résider.

Les grandes réalisations modernes comme l'autoroute et son souterrain dont l'inauguration officielle en juin 1946 à laquelle je fus convié aux côtés de Membres de la Municipalité, du Maréchal de Lattre de Tassigny et de mon collègue de Wittenhem, m'a laissé un inoubliable souvenir ; l'expansion qui s'est poursuivie n'ont pas empêché votre ville de rester, je cite Paul Morand, « le balcon fleuri au-dessus de la Seine ».

Mais plus que des fastes du passé et de la prospérité du présent, c'est des adversités qu'il convient de parler aujourd'hui, parce qu'elles ont donné naissance à l'amitié que nous célébrons.

Ce que Saint-Cloud avait enduré en 1870 quand les troupes ennemies incendièrent ces maisons, Lessay l'a connu en 1944.

Bombardé les 7 et 8 juin 1944 au cours de l'Opération Overlord, incendié en même temps par les troupes d'occupation, toute sa région fut le théâtre de rudes combats, lorsque les Forces Américaines ayant conquis la Presqu'île et pris Cherbourg à revers, portèrent leur effort vers le Sud. La bataille engagée le 10 juillet entre La Haye du Puits et Lessay sur un front de 8 kilomètres dura 16 jours et se termina par la percée victorieuse qui ouvrait aux alliés, après le passage difficile d'une zone de collines et de marais inondés, la route vers Périers, Saint-Lô, Coutances et Avranches.

Ce 26 juillet nous étions libres, mais à quel prix. Nous déplorions 43 morts, 87 familles sans abri avaient tout perdu ainsi que 228 touchés partiellement. Tous les bâtiments publics ainsi que les archives, cadastre et registre d'Etat Civil étaient détruits.

L'Abbatiale Romane minée par l'ennemi était horriblement éventrée et qui eut pu croire alors que des mains habiles remettraient en place chaque pierre sculptée et sauraient par un véritable chef-d'œuvre de restauration lui rendre sa splendeur première.

Un sursaut de courage permit à notre population de panser les blessures et de relever les ruines.

Aujourd'hui, je suis venu redire ici combien l'aide que lui apporta dans son épreuve, la Croix Rouge Clodoaldienne

et la Ville de Saint-Cloud lui fut précieuse.

En 1945, dix tonnes d'objets de première nécessité, de literie, de meubles, collectes parmi la population au profit de nos sinistrés qui avaient besoin de tout, et les sommes alors considérables pour l'époque de 139 560 F convoyés jusqu'à nous par M. HOUET et ses équipes de secours accompagnés de M. HARDOUIN et celle de 100 000 F, produit de la vente de la plaquette éditée au profit de Lessay et de Wittenheim lors de la Course automobile organisée en 1946 par la Municipalité à l'occasion de l'inauguration du Tunnel et de l'Autoroute.

Cette générosité que montra Saint-Cloud, Lessay ne l'oubliera jamais.

Des liens solides étaient noués et, venu une première fois à Lessay le 1<sup>er</sup> mai 1950, M. CHAVETON, votre prédécesseur, posa la première pierre de la nouvelle Mairie, tout près de la place Saint-Cloud baptisée le même jour, assista aux cérémonies de restauration des cinq premières travées de notre Eglise partiellement rendue pour l'exercice du Culte et à la remise de la Croix de Guerre à la cité.

Il y revint 9 ans plus tard, jour pour jour, pour l'inauguration de l'Abbatiale totalement restaurée, et celle du Monument aux Morts.

Aujourd'hui, il n'est plus parmi nous ; en saluant sa mémoire j'adresse à sa famille, en cette récente et douloureuse séparation terrestre, mes plus sincères et respectueuses condoléances.

Et le cycle du temps a passé. En 1973 lors d'un mariage clodoaldien à Lessay j'ai eu la bonne fortune de rencontrer M. BASSINET ; en 1974, vous avez, M. le Ministre, délégué M. VOIZARD pour vous représenter à notre grande Foire Ste Croix, célèbre dans toute la France, tandis que M. LE LUHANDRE était votre ambassadeur à celle de 1975, préluant, je l'espère, à votre visite l'an prochain.

Et puisque sur votre proposition, M. le Ministre, le Conseil Municipal de Saint-Cloud a voté à l'unanimité le 29 mai 1975 une résolution approuvée par M. le Préfet des Hauts-de-Seine donnant le nom de place de Lessay à l'une des places de votre Cité, en ce 57<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice qui mit fin à la Grande Guerre de 1914-1918, ainsi que je vous le disais tout à l'heure au commencement de mon propos, c'est avec une grande émotion et une profonde reconnaissance qu'avec vous je dévoilerai la plaque qui rappellera toujours aux générations futures qu'en un temps de gloire et de misère, les Clodoaldiens avec leur grande amitié se sont montrés sensibles à des détresses lointaines, et généreux dans la solidarité.

Vive Saint-Cloud - Vive la France !



## L'Adjudant-Chef Bruss nous quitte



(Photo D. Bassinet)

De gauche à droite, on reconnaît : le Maréchal des Logis RABOUILLE, M. CHAFFRINGEON, Commissaire principal, l'adjudant-chef BRUSS et M. FOURCADE

Promu Adjudant-Chef, l'Adjudant BRUSS qui a commandé la brigade de gendarmerie de notre ville pendant 5 ans nous quitte pour rejoindre Pontoise où il vient d'être affecté. Le Maire lui a dit les regrets des Membres du Conseil Municipal et de la population et l'a félicité et remercié pour son travail efficace et discret dans notre ville, tandis que Mme FOURCADE remettait une gerbe de roses à Mme BRUSS.

Puis le Maire souhaitait la bienvenue à M. CHAFFRINGEON, nouveau Commissaire de Police et au Maréchal des Logis Chef RABOUILLE, nouveau Commandant de Brigade.

De nombreux amis entouraient l'Adjudant-Chef et Mme BRUSS au cours de cette sympathique réunion qui regroupait des membres de la gendarmerie, de la police et des sapeurs-pompiers.



Mme FOURCADE remet une gerbe de fleurs à Mme BRUSS

## Le 11 Novembre à Saint-Cloud



(Photo «Toutes les Nouvelles des Hts-de-Seine»)

## Anniversaire de la mort du Général de Gaulle

A l'occasion du 5<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Général de Gaulle, de nombreux Clodoaldiens, après avoir assisté à la messe paroissiale du Souvenir, ont accompagné les Colonels BRUNAU et VAUCHY, anciens des Forces Françaises Libres qui déposèrent une gerbe en Croix de Lorraine devant le Monument aux Morts. M. Pierre VAUCHY, Colonel de l'Armée de l'Air, lut les premières pages du récent livre d'André Frossard « La France en Général ».

Au premier rang de l'assistance se trouvaient M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne, M. Jean-Pierre FOURCADE, Ministre de l'Economie et des Finances, Maire, Conseiller Général, M. GRANDVAL, Ancien Ministre, les Présidents et les Drapeaux des Associations d'Ancien Combattant, M. Jacques BAUMEL, Député-Maire de Rueil, le Père MERCIER, Curé de Saint-Cloud.

La journée commémorative du 11 novembre fut célébrée à Saint-Cloud avec une piété particulière.

Après une cérémonie œcuménique organisée en l'église Stella Matutina par le Père Mercier, curé de Saint-Cloud et le Pasteur Oberkampf avec la participation de la chorale de l'église du Centre, M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt, la Municipalité et les membres du Conseil Municipal, les autorités civiles militaires et religieuses ainsi que les membres des associations d'anciens combattants avec leurs drapeaux, allèrent en cortège déposer des gerbes devant le Monument des Enfants Morts pour la France, celui du Souvenir Français et celui de Montretout.

Puis, répondant au souhait formulé par la commune de Lessay, filleule de Saint-Cloud, représentée par M. LECOCQ, son Maire, M. FINEL, Premier-Adjoint, M. le Chanoine ANGOT, Curé Doyen de Lessay, M. FOURCADE, Maire, Conseiller Général de Saint-Cloud, inaugura la nouvelle place de Lessay devant la Sécurité Sociale.

Après avoir visité l'exposition qui retraçait la vie de cette commune et les liens qui l'unirent à Saint-Cloud pendant les difficiles épreuves de la guerre, et entendu les allocutions de M. LECOCQ et de M. FOURCADE, le cortège se reforma pour se rendre place Charles-de-Gaulle où des gerbes furent déposées et où fut inaugurée la plaque commémorative érigée à la mémoire des combattants tombés en Outre-Mer.

Tous se retrouvèrent à 13 h au C.E.T. Santos-Dumont pour assister au traditionnel Repas du Poilu.



# SPORTS

## Le Grand Prix Cycliste de Saint-Cloud

Le samedi 20 septembre, dans le cadre des Fêtes Patronales, se sont déroulées les courses cyclistes annuelles organisées par l'U.A.S.

Ces manifestations qui ont bénéficié d'un beau temps ont attiré un nombreux public sur le parcours des courses.

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. LOUGOVOY, Maire adjoint chargé des sports, représentant M. FOURCADE, Maire, M. INIZAN, chef de cabinet du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la ville, M. PODEUR, Président de l'U.A.S. et les représentants du Conseil Municipal.

La première course, le Prix Louis Duris, très disputée, a été gagnée par Roland CUFFEZ du V.C. de Paris.



L'arrivée de l'épreuve internationale

La deuxième course, le Prix des Dirigeants, réservée aux féminines, était organisée pour la première fois à Saint-Cloud.

La championne de France et ex-championne du monde, Geneviève GAMBILLON, enlevait la victoire de haute lutte devant une autre ex-championne mondiale Elsy JACOBS.

Enfin le Grand Prix du Maire de Saint-Cloud pour lequel le nombre important des coureurs (120) et leur niveau ont contribué à son succès habituel.

Les Sociétaires de l'ACBB animèrent particulièrement la course, puis vers la fin ce fut au tour de Jacques STABLINSKI, champion de France amateur qui tenta de s'échapper à deux tours de l'arrivée. La victoire revenait à Walter RICCI du CMS de

Persan-Beaumont.

Au cours d'un vin d'honneur qui réunissait à l'issue de la course les personnalités, coureurs et dirigeants, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, coupes et différents prix furent remis aux vainqueurs ou à leurs clubs.

Le Challenge ANTONAT revenait définitivement à l'ACBB.

## Le Centre d'Initiation Sportive

Il a été décidé d'ouvrir au sein du Centre d'Initiation Sportive une section d'initiation et de perfectionnement au tennis :

- pour les garçons et les filles de 13 à 17 ans, habitant Saint-Cloud ;
- fonctionnement tous les mercredis après-midi de 13 h 30 à 17 h 30 sur les courts de l'ensemble sportif des Tourneroches, rue Marie-Bonaparte ;
- début des cours le mercredi 21 janvier 1976 ;
- inscriptions et renseignements le mercredi après-midi de 14 h à 17 h salle Omnisports, rue Marie-Bonaparte auprès de M. DASSAUD ;
- .. inscriptions limitées.

# VIE CULTURELLE

## CLAUDE FARAGGI

### Ecrivain de Saint-Cloud - Prix Fémina 1975

Claude FARAGGI est un Clodoaldien de longue date. Né à Clermont-Ferrand en 1942, il a sept ans lorsque sa famille s'installe à Saint-Cloud. Il y poursuivra ses études, de l'école primaire de la rue René-Weill au lycée où il étudie jusqu'à l'obtention de son baccalauréat de philosophie. Il y vit encore aujourd'hui, entouré de sa femme et de son fils.

Il fut un enfant sans histoire, turbulent, bagarreur entouré de copains, heureux de vivre.

Son comportement se modifia sensiblement vers l'adolescence où il adopta une attitude réservée vis-à-vis de ses proches, élaborant déjà sa vie de l'intérieur.

Sa décision d'écrire fut prise assez brusquement au terme de ses études secondaires ; il s'inscrivit alors à la Faculté de lettres de Paris pour préparer une licence de philosophie qu'il termina quelques années plus tard.

A partir de là, sa trajectoire fut d'une précision impeccable, et seuls ses intimes purent en déceler dans son graphisme les vibrations d'une sensibilité à fleur de peau.

Il écrit un premier essai qu'il ne songe pas à faire publier et présente le manuscrit de « **Les Dieux de Sable** » aux Editions Grasset. Immédiatement accepté, le livre paraît quelques mois plus tard. Dès lors, et pratiquement tous les deux ans, au rythme d'une pulsation régulière, paraissent « **Le Fou du Jour** » (1967), « **L'Effroi** » (1969) publié au Mercure de France qui éditera désormais toute sa production. A cette époque, il se démet de ses fonctions de professeur de philosophie dans un collège du Vésinet et devient lecteur aux Editions Gallimard. En 1972, il est nommé au comité de lecture de cette maison. Paraissent ensuite « **Le Signe de la Bête** » qui obtient le prix Féneon (1971), « **L'Eau et les Cendres** » (1974) et enfin « **Le Maître d'Heure** » qui se voit décerner le prix Fémina 1975.

Du premier manuscrit non publié au « **Maître d'Heure** », il est frappant de constater la permanence des préoccupations de Claude FARAGGI. En proie à de douloureuses introspections souvent proches du délire, ses personnages sont des marginaux évoluant

dans un monde sans contour où domine souveraine une nature fabuleuse.

Dès ses premières pages, il a signé sa facture et composé son matériau d'expression qui, de titre en titre, va se polir. « **Le Maître d'Heure** », son dernier roman marque une étape. C'est un livre plus aisément déchiffrable, plus perceptible, plus serein.

Claude FARAGGI a suivi sa voie, modestement, avec humilité, ne cherchant qu'à tracer proprement un destin qui l'accordât à lui-même. Sa consécration soudaine, après des années de patience, est en fait une magistrale leçon d'Art.

Il y a ceux qui cherchent à faire une carrière, plus rares sont ceux qui songent à construire une œuvre. Claude FARAGGI est de ceux-là.

L'écume du succès retombée, il va, serein et réconforté par ce formidable encouragement, retourner vers ses pages blanches, son seul désir étant, comme il le disait récemment à un journaliste, de pouvoir « de cette marée de lecteurs récupérer les flâques » c'est-à-dire un public nouveau sensible à ses pensées.



## Saint-Cloud Forum



Photo « Toutes les Nouvelles des Hauts-de-Seine »

Le premier Forum organisé à Saint-Cloud du 9 au 13 octobre à la Maison des Jeunes et de la Culture aura donné aux

Associations présentes un large auditoire et la possibilité de mieux connaître l'ensemble actif qu'elles forment.

M. LENOIR, Secrétaire d'Etat à l'Action Sociale, dans sa conférence très suivie sur le volontariat put dire qu'une association se constituait là où un besoin précis non encore reconnu se faisait sentir. Le Forum a mis en évidence, d'une part le nombre des associations, mais aussi les multiples fonctions qu'elles remplissent. Chacune, pour cette rencontre, s'est efforcée de se présenter au public avec simplicité. Les visiteurs auront toujours trouvé un responsable pour répondre aux questions qui leur venaient.

Cet ensemble vécut pendant cinq jours à des rythmes bien différents et ceci par la nature même de chacune des manifestations. Il apparaît souhaitable, d'après les opinions reçues, d'arriver à une coordination entre associations non pas pour une seule manifestation, si importante soit-elle, mais plus fréquemment.

Cette coordination déjà réalisée dans le domaine social par la Maison de l'Amitié pourrait s'étendre aux secteurs culturels et de loisirs par l'intermédiaire de la Maison des Jeunes. Nous aurions ainsi l'occasion de montrer périodiquement aux Clodoaldiens un Forum organisé avec des associations plus habituées à se fréquenter et à travailler en commun.

Cette année, le Forum aura permis aux différents responsables de s'interroger sur leur association et sur eux-mêmes.

Ce bilan demande un prolongement qu'il appartient à tous de trouver.

## Sorties culturelles organisées par la M. J. C.

14 janvier : Sujet à déterminer.

21 janvier : Le Médecin Malgré Lui. 25 places.

4 février : Visite de la Défense.

11 février : Le Malade Imaginaire. 25 places.

25 février : « Les hommes de Ceylan », deux conférences à 14 h et à 21 h. Location à la M.J.C. En direct avec les hommes de cette île : pêcheurs en pirogue, artisans, potiers troglodytes, planteurs de riz ou cueilleurs de thé... Egalement une séquence insolite sur une petite communauté de bonzes isolés au cœur de la jungle. L'étonnant pèlerinage indhouiste de Kataragama. Film en couleurs de J.-J. Ravaux et Georges Rakoff, présenté par un des deux auteurs.

Un visage secret et déconcertant d'une Asie à la fois traditionnelle et en pleine évolution.

### EXPOSITION

En mars prochain : « L'Œuvre gravé de Jorn », exposition du Fonds National d'Art Contemporain, organisée par la M.J.C.

Prêt du Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou.

Né à Vejrum (Danemark) en 1914, Jorn est l'un des principaux fondateurs du groupe Cobra.

Déjouant les notions de « figuration » et d'« abstraction », souvent rattachées à l'expressionnisme lyrique, l'œuvre de Jorn refuse toute classification : elle est avant tout acte

3 mars : Andromaque. 11 places.

Le même jour : Une sortie chez un artisan.

10 mars : Don Juan. 11 places.

Le même jour : Une visite à déterminer.

17 mars : « La croisière mousquetaire », deux conférences à 14 h et à 21 h. Location à la M.J.C. Deux automobiles de 1907 effectuent un raid de 15 000 km du Cap Nord à Paris par la Laponie, l'U.R.S.S., le Caucase, la Turquie et les Balkans. Une extraordinaire équipée dont la presse a salué « la beauté des images, l'humour et l'aspect humain... » Film en couleurs de Pierre TAIRRAZ présenté par P.F. DE-GEORGES, membre de l'expédition.

de peindre, spontanéité créatrice et inventive.

Pour tous renseignements, tant en ce qui concerne les sorties culturelles que les activités de la Maison des Jeunes et de la Culture, adressez-vous 14, rue Hébert ou téléphonez au 602 34.12.

## Union des Conservatoires Municipaux des Hauts-de-Seine

### Résultats généraux des Concours Départementaux session 1975

#### SOLFEGE

##### Degré moyen 2

Troisième mention : Anne d'ALENÇON.

#### PIANO

##### Degré moyen 1

Première mention : Anne DEHAN, Jean-Rémy HAINQUE.

Deuxième mention à l'unanimité : Sophie JAMET.

Troisième mention : Paul de PLINVAL.

##### Degré moyen 2

Première médaille : Bernadette NOIROT-NERIN.

Deuxième médaille : Anne d'ALENÇON, Vincent REGNIER.

Troisième médaille à l'unanimité : Véronique d'ALENÇON.

##### Degré supérieur

Premier accessit : Lydia BRAIDA, Guy LECLERC.

Rappel premier accessit : Muriel MENAGEOIS.

Deuxième accessit : Armelle POUSSE.

#### VIOLON

##### Degré moyen 1

Troisième mention : Benedicte MARCHAND.

##### Degré moyen 2

Première médaille : Emmanuel OBERKAMPF.

#### FLUTE

##### Degré moyen 2

Première médaille à l'unanimité avec félicitations : François BOURDIN.

Première médaille : Christophe DEHAN.

#### FLUTE A BEC

##### Degré moyen 1

Troisième mention : Mathilde MICHELET.

##### Degré moyen 2

Deuxième médaille : Claire CARPENTIER, Emmanuelle PRAQUIN.

#### TROMBONE

##### Degré moyen 1

Première mention à l'unanimité : Dominique LAVERSIN.



## Arts et Loisirs de Saint-Cloud

**Mardi 6 janvier.** — AVEC PICASSO ET SA BANDE DU BATEAU LAVOIR - par M. VERHOEVEN, Conférencier des Musées Nationaux.

En marge de l'exposition du Musée Jacquemart André, l'univers de PICASSO à l'époque de l'explosion du cubisme. Dans l'atelier du Bateau Lavoir se retrouvaient Max Jacob, Guillaume Apollinaire, Braque, Derain, Van Dongen... Cette bande de jeunes artistes allait faire basculer l'histoire de l'art dans des domaines inconnus.

**Mardi 13 janvier.** — LA RETROSPECTIVE PICABIA - par Mlle Carole NAGGAR, Journaliste, Membre de l'Association Internationale des Critiques d'Art.

Le Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou présente dans les Galeries Nationales du Grand Palais 150 peintures et 100 dessins de Francis PICABIA venant de musées américains et européens. Le choix illustre de 1900 à 1953, les différents aspects du personnage, et la grande variété de l'œuvre de ce peintre, dessinateur, scénariste... et écrivain.

**Mardi 20 janvier.** — LES DIFFERENTES TECHNIQUES DU DESSIN - LE PASTEL DANS L'ART DU PORTRAIT - par Mme MONNIER, Conservateur du Cabinet des Dessins au Louvre.

Historique des techniques, pierre noire, sanguine, aquarelle... Comment regarder un dessin.

**Jeudi 29 janvier.** — VISITE DE L'EXPOSITION : L'ART COLOMBIEN A TRAVERS LES SIECLES (Petit-Palais - s'inscrire à l'avance).

Les 600 pièces en provenance de Bogota montrent l'Art Colombien des origines jusqu'à nos jours. Les habitants des régions côtières furent les premiers en Colombie à fabriquer de la céramique 500 ans avant J.-C. Une importante section est consacrée à l'orfèvrerie et 170 objets évoquent la technique de cet art.

**Mardi 3 février.** — L'ART TCHEQUE ET SLOVAQUE AU MOYEN-AGE. LE GOTHIQUE INTERNATIONAL - par Mme EGLER, Conférencière des Musées Nationaux.

Dès les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle, les caractères cosmopolites de l'art s'affirment en Europe. On appelle ce courant le Gothique International. Prague y joue un rôle de premier plan.

**Mardi 10 février.** — LA CRETE, ANCIENNE ATLANTIDE - par Mme BOUCHER, ancienne élève de l'Ecole du Louvre, Conférencière de l'Alliance Française.

Un grand empire au deuxième millénaire se développe au cœur de la Méditerranée. Une civilisation humaine où la joie de vivre éclate. Est-ce l'Atlantide ?

**Mardi 24 février.** — REPORTAGE SUR ANDRE DUNOYER DE SEGONZAC - par Mme Henriette CHANDET et M. Hubert DUNOYER DE SEGONZAC, Grands Reporters à « Paris-Match ».

Ces grands reporters à « Paris-Match » ont fait de nombreux périple autour du monde et contribué pour une large part aux univers « Paris-Match ». C'est ainsi que de Léonard de Vinci, de Braque, de Mistral à Valéry, ils ont rencontré A. DUNOYER DE SEGONZAC pendant plusieurs semaines. Il a accepté d'être photographié par son neveu Hubert DUNOYER DE SEGONZAC, et de conter quelques-unes de ses savoureuses anecdotes à Henriette CHANDET.

**Jeudi 26 février.** — VISITE DES NOUVEAUX APPARTEMENTS DU CHATEAU DE VERSAILLES, RESTITUTION DE LA CHAMBRE DE LA REINE ET DE LA GALERIE DES GLACES DANS LEUR ETAT A LA VEILLE DE LA REVOLUTION (s'inscrire à l'avance).

Evocation de l'appartement de Mme de Maintenon, Portraits du Cabinet des Beautés de Louis XIV. Grand appartement du Roi et Galerie des Glaces avec remise en place de tableaux, de statues antiques et de mobilier de l'époque.

**Mardi 2 mars.** — ETUDE APPROFONDIE DE 7 A 8 TABLEAUX DU XX<sup>e</sup> SIECLE SUR LE PLAN TECHNIQUE, HISTORIQUE ET COMMERCIAL - par M. LEVY, Conférencier des Musées Nationaux.

**Mardi 9 mars.** — LA ROUTE DE LA SOIE - par M. BEGUIN, Conservateur au Musée Guimet.

Les Arts de l'Asie centrale ancienne dans les collections publiques françaises. Contact Orient, Occident du 1<sup>er</sup> au 10<sup>e</sup> siècle, sculptures et peintures bouddhiques des monastères de l'Afghanistan et du Turkestan Chinois.

**Jeudi 18 mars.** — Visite de l'Exposition LA ROUTE ET LA SOIE. Au Grand Palais (s'inscrire à l'avance).

**RENSEIGNEMENTS : ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD, 15 bis, avenue de la Pommeraie, 92210 Saint-Cloud.** Carte d'adhérent : 30 F. Entrée conférence adhérent : 7 F. Non adhérent : 14 F. Association régie par la loi de 1901.

**BUSPHONE** les mardis pour les conférences d'Arts et Loisirs sur présentation de la carte d'adhérent. Dépense assurée par Arts et Loisirs.

### DEPARTS :

- 14 h 05 : 175, boulevard de la République.
- 14 h 08 : Piscine rue du Mont-Valérien angle M.-Bonaparte.
- 14 h 08 : Place André-Chevillon - Stella Matutina.
- 14 h 16 : Carrefour Magenta.
- 13 h 45 : Gare des Coteaux.
- 13 h 50 : Saint-Joseph Artisan (passage à niveaux).

### RETOURS :

- 16 h 15 : Direction quartiers sous la voie du chemin de fer.
- 16 h 30 : Autres directions.

## 3<sup>e</sup> RENCONTRE CHORALE

Cinq chorales de Saint-Cloud se préparent à la 3<sup>e</sup> Rencontre chorale prévue le dimanche 16 mars 1976, avec un programme renouvelé.

Celui-ci commencera par trois chants composés par César Geoffroy : cette exécution constituera un hommage au Fondateur et Président (jusqu'à sa mort survenue en 1972) du mouvement « A Cœur Joie ». Il y a 30 ans, César Geoffroy, ancien élève de Florent Schmitt au Con-

servatoire de Lyon, dirigeait à Saint-Cloud un premier stage de formation de chefs de chœur (une plaque apposée à l'auditorium de l'Ecole de Musique commémorera cet événement à l'issue de la rencontre chorale).

En deuxième partie, le « Laudate Pueri Dominum » du vénitien CALDARA (devenu ultérieurement maître de chapelle de l'empereur Charles VI à Vienne), cette œuvre

vigoureuse, colorée et très enlevée réunira pour son exécution, outre les chorales de Saint-Cloud, la chorale et l'ensemble instrumental de Passy-Buzenval (clavecín, hautbois, flûtes, violoncelles, violons).

Que ceux qui désirent participer à cette 3<sup>e</sup> rencontre qui, comme les précédentes, devrait grouper près de 200 choristes, n'hésitent pas à se faire connaître (Tél. 771 08.74 de 15 h à 19 h).



## L'École de Musique

### NOUVEAUX COURS

Nous sommes heureux de faire savoir qu'un cours d'**Initiation - Flûte à bec** est ouvert le mercredi à 14 heures — 38, rue du 18-juin — pour les enfants de 8 à 12 ans. Une Chorale d'enfants pourrait être mise sur pieds le même jour, si le nombre des demandes était suffisant.

Les inscriptions pour ces deux cours sont reçues au Secrétariat de l'École tous les jours.

Une classe de **Clavecin** sera ouverte dès janvier. Elle est réservée aux élèves ayant déjà de solides connaissances musicales. Professeur : Mme J.-F. PAILLARD BECKERSTEINER.

Parallèlement aux activités musicales de l'École, s'ouvrira également en janvier un **Cours de Jazz** pour tous instruments, sous la direction de Claude BOLLING. Niveau instrumental minimum exigé : moyen.

### INITIATION AUX CONCERTS

En liaison avec l'Association des « Concerts de Saint-Cloud », l'École de Musique, soucieuse de la formation musicale complète de ses élèves, or-

ganise dans le cadre de l'Auditorium, les samedis ou dimanches, en fin d'après-midi, des concerts de courte durée donnés grâce au concours bénévole de ses professeurs. L'entrée en sera libre et ouverte à tous, enfants ou adultes, faisant ou non partie de l'École.

Voici un aperçu des prochaines manifestations musicales :

En janvier :  
— Récital de Chant (Lieder et Mélodies) - par Nicole AUVRAY-MONGOLBERT.

— Récital Piano-Violon - Colette ASTRUC et Colette JEROME-BORD.

En mars :  
— Ensemble de Musique Ancienne de Pierre GINZBURG.

En avril :  
— Concert 2 pianos par Monique MARTINELLI-GLEMEIN et Françoise NOYE.

— Chants de la Renaissance par Simone MILLET, accompagnée au Luth par Joël DUGOT.

Renseignements affichés sur les panneaux culturels de la Ville et à l'École de Musique, 7, rue Sevin-Vincent - Tél. 771 08.74.

## L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE FRANCE

dirigé par

**JEAN-PIERRE WALLEZ**

Parmi les manifestations de la Fête Patronale de Saint-Cloud, la Municipalité avait organisé, avec la collaboration de l'Association des Concerts de Saint-Cloud, une soirée musicale en l'Eglise Stella Matutina, le dimanche 21 septembre. Le jeune Ensemble Instrumental de France, dirigé par Jean-Pierre Wallez, avait choisi d'interpréter le Concerto en Ré pour cordes de Stravinski, le Concerto « Il Riposo » en Mi majeur de Vivaldi, le Divertimento K 136 en Ré majeur de Mozart et l'Octuor de Mendelssohn. La maturité des instrumentistes, la cohésion et l'admirable sonorité de l'Ensemble, la finesse et la sensibilité de l'exécution ont enthousiasmé l'auditoire conquis par la maîtrise d'une interprétation chaleureuse qui, en particulier, a su dégager la profondeur de l'inspiration mozartienne et la poésie de l'Octuor. Les longs applaudissements et les rappels ont unis bon nombre de nouveaux-venus aux habitués des Concerts de Saint-Cloud. M. BASSINET, premier adjoint au maire assistait à ce remarquable concert qui a brillamment ouvert la saison musicale 1975-1976 à Saint-Cloud.

## JANOS STARKER

### A STELLA MATUTINA

Le soleil d'automne faisait chanter les vitraux de l'église Stella Matutina le dimanche 23 novembre lorsque Janos STARKER s'assit devant les nombreux mélomanes qui avaient résisté à l'appel de la forêt — et qui ne devaient aucunement le regretter, tant une aisance et une technique infaillibles étaient mises au service de la plus haute musicalité. C'était bien le « successeur de Pablo CASALS » qui interprétait pour nous la troisième, puis la seconde Suite de Bach dont connaisseurs et néophytes entendaient le déroulement bien ordonné, et cependant audacieux, avec le vague désir de retenir le temps pour prolonger une joie si profonde.

Après l'entracte, on découvrait ou l'on redécouvrait la Sonate op. 8 de KODALY, « ballade épique au langage foncièrement magyar, illustrant l'humeur, la beauté des paysages, la soif de liberté de toute une nation ». Pendant que l'ombre gagnait peu à peu l'église, le violoncelliste « vivait » l'œuvre au milieu d'une attention toujours plus chaleureuse.

Enfin, la Sarabande de la 5<sup>e</sup> suite de Bach, donnée en bis, permettait aux applaudissements de se prolonger encore un peu... Un après-midi que l'on n'oubliera pas...

J.-M. D.

## Les Concerts de Saint-Cloud : Programme

### JANVIER

- Samedi 17 EGLISE STELLA MATUTINA - 21 heures  
Ensemble instrumental Andrée COLSON  
VIVALDI Concerto en Mi majeur pour violon et orchestre  
CAMPRA Suite d'Idoménee  
ROSSINI Quatuor n° 1  
LEKEU Adagio pour cordes  
BACH Concerto pour 2 violons en Ré mineur
- Vendredi 30 EGLISE STELLA MATUTINA - 21 heures  
Orchestre de Chambre Jean BARTHE  
3e, 6e et 5e Concertos Brandebourgeois  
Concerto pour clavecin et orchestre, de J.-S. BACH

### FEVRIER

- Samedi 7 MAIRIE DE SAINT-CLOUD - 17 h 30  
Concert Juniors avec les J.M.F.  
Voyage Musical en Roumanie  
avec l'ensemble FRUNZA VERDE  
Tous les instruments typiques roumains
- Dimanche 8 EGLISE DU CENTRE - 16 heures  
Chorale de SAINT-CLOUD, Cuivres de l'Île de France  
Guillaume de Machaud, Messe du Sacre de Charles V avec cuivres  
Direction : François POLGAR
- Vendredi 27 EGLISE STELLA MATUTINA - 21 heures  
Orchestre de Chambre Jean BARTHE

### MARS

- Samedi 6 EGLISE STELLA MATUTINA - 21 heures  
M. CHAUVETON - NOEL LEE  
Trois Sonates de BEETHOVEN pour violon et piano
- Dimanche 14 EGLISE STELLA MATUTINA  
3e rencontre Chorale de SAINT-CLOUD  
avec la Chorale du Collège de PASSY-BUZENVAL  
Direction : Françoise BRIANÇON, Pierre FOUREZ, Marie-Claire JALADIS, François POLGAR



# VIE DES ASSOCIATIONS

## MAISON DE L'AMITIE INFORMATION CARREFOUR BENEVOLAT

A la suite d'un questionnaire envoyé aux diverses associations de Saint-Cloud, le Carrefour Bénévolat recherche pour celles-ci, de nombreuses bénévoles, qui se chargeraient :

- 1) de visites à des paralysés, et des personnes âgées ;
- 2) de transports de paralysés et d'handicapés ;
- 3) d'aides diverses à des paralysés ;
- 4) de travaux de couture pour un ouvroir ;
- 5) d'accompagner au piano une chorale ;
- 6) d'héberger temporairement des parents d'hospitalisés ;
- 7) de faire quelques travaux de secrétariat.

Cette liste n'est pas limitative ; au cas où vous pourriez avoir d'autres possibilités, nous serions très heureux que vous nous les fassiez connaître.

Pour toutes ces demandes, veuillez prendre contact avec :  
la MAISON D'AMITIE, 6, place Silly  
du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h  
Tél. 602 25.69

De plus, nous vous communiquons, ci-dessous quelques précisions concernant une association récente recherchant des aides bénévoles, pour faire face à de nombreuses demandes :

## LA FONDATION CLAUDE POMPIDOU, SERVICE V.E.H.

Fondée en 1970, la Fondation Claude Pompidou, dont fait partie le service Volontaires pour Enfants Handicapés (V.E.H.), propose une aide bénévole donnée par les Volontaires au domicile même des familles.

La présence d'un enfant handicapé physiquement ou mentalement est une lourde charge pour la mère de famille. V.E.H. offre donc des gardes régulières et gratuites permettant ainsi à la maman de disposer de quelques heures de liberté. Ces gardes sont toujours assurées par le même Volontaire dans chaque famille à la fréquence d'une fois par semaine ou par quinzaine, soit le matin ou l'après-midi.

Ces Volontaires (étudiants, retraités ou actifs) reçoivent une formation qui leur est donnée par des personnes spécialisées dans les différents handicaps. Un engagement de un an est demandé au Volontaire afin d'assurer la famille de la régularité des gardes.

TOUTE PERSONNE QUI DESIRE ASSUMER UNE GARDE VOLONTAIRE OU TOUTE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE, peut s'adresser également à la MAISON DE L'AMITIE.

## CROIX ROUGE FRANÇAISE

Croix rouge française - Comité de Saint-Cloud  
175, boulevard de la République - 771 88.63  
Permanence - lundi 15 h à 17 h

1) La crèche fonctionne normalement, mais nous manquons de gardiennes. Nous rappelons que les gardiennes conservent leurs avantages sociaux.

Tél. 771 88.63 le matin

Nous envisageons un cours de Santé au Foyer Puériculture dans le courant de l'année, ainsi qu'un cours d'auxiliaire sanitaire.

2) Les secouristes assurent tous leurs postes. Il faudra sans doute les équiper d'un véhicule neuf. Un cours de secourisme a débuté en novembre.

Permanence : mercredi, 21 heures, 2<sup>e</sup> étage  
Maison de l'Amitié

3) Le club de l'âge d'or, 12, rue Ferdinand-Chartier, est resté ouvert tout l'été et a retrouvé ses habitués. Nous recherchons des personnes qui pourraient y faire une causerie ou projeter des photos.

4) Les activités physiques, préretraite et âge d'or se poursuivent à la piscine municipale le mardi de 11 h 30 à 12 h 30. Le groupe est plus important et nous souhaitons que d'autres personnes n'hésitent pas à s'y joindre (certificat médical demandé).

5) A l'occasion du Forum et avec l'aide de la Maison des Jeunes, nous avons fait un film sur les activités des Associations qui s'occupent de l'Age d'Or à Saint-Cloud.

Merci à nos anciens et futurs adhérents.

## LES AMIS DES FLEURS



Bouquet réalisé par le Club à l'occasion de l'inauguration de la crèche

Le Club « Amis des Fleurs de Saint-Cloud » vous propose des cours d'art floral japonais les jeudis 8 et 22 janvier, 5, 26 février et 11 mars, 8, rue Pozzo-di-Borgo, de 14 h 30 à 16 h 30.

En Art Occidental, les animations reprendront les jeudis 15 et 29 janvier, 12 février, 4 et 18 mars, 4, rue des Ecoles, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30.

Pour tous renseignements, appelez le 602 69.23.

Rappelons que la vocation de cette Association est de faire partager l'amour des fleurs et de la nature et que les Amis des Fleurs y contribuent en créant des compositions florales, reflets de leur personnalité.

## CERCLE FEMININ

### D'AMITIE EUROPEENNE

Deux très intéressantes conférences retiennent l'attention des adhérentes du C.F.A.E. en cette rentrée :

— L'une de Mme CARRERE d'ENCAUSSE, Maître de Recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, traite de « la Société Soviétique et la place de la femme dans cette Société » : place peu enviable malgré l'égalité absolue de l'homme et de la femme reconnue par la législation soviétique qui, ainsi, supprime tout espoir de sortir d'une inégalité de fait.

— L'autre de M. André FOSSET, Sénateur, fit le point sur la situation actuelle de « l'Europe ». « Où en est-elle ? » : elle est réalité pour nous Européens, inconscients maintenant de ses réalisations dont l'ampleur nous échappe tant nous y sommes habitués ; elle est réalité pour les pays du Tiers et du Quart Monde pour lesquels elle est la seule possibilité d'équilibre entre les Deux Grands qui voient en elle une force qu'il leur faut freiner. « Où va-t-elle ? » : les difficultés monétaires, la mauvaise conjoncture économique font ressurgir les égoïsmes nationalistes qui entravent la progression déjà difficile de son édification. Une date, 1978, peut-être pas aussi utopique qu'il y paraît, reste cependant retenue jusqu'alors pour l'élection au suffrage universel d'un Parlement Européen.

Du 6 au 10 octobre, par un soleil automnal radieux, réception de quinze dames du Cercle de Courtrai et de sa Présidente Mme MALFAIT. Un programme officiel peu chargé (réception à la Mairie par M. LE LUHANDRE, Maire-Adjoint, et Mme FOURCADE ; visite de la ville futuriste de Créteil et des nouveaux et somptueux aménagements de Versailles) permit la multiplication des contacts grâce à des déjeuners, dîners, cafés, apéritifs... chez les unes et les autres. Ainsi, de très nombreuses adhérentes purent apporter leur contribution à la réussite de cette réception. Le dîner d'adieu eut lieu en présence de Mme CLEMENT, Présidente Générale et Fondatrice. Rendez-vous fut donné au Cercle de Saint-Cloud à Courtrai pour le printemps prochain.

## RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé « Notre week-end à Maidenhead » paru dans le bulletin n° 138 de septembre dernier.

Mme MAY n'est pas Présidente du groupe Montretout de l'Association PEEP mais Représentante de cette Association en tant que parent d'élèves.

Le Responsable de cette Association est M. BLONDEAU.



## ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES VEUVES CIVILES

L'Association des Veuves Civiles, fondée en 1947, reconnue d'utilité publique, n'a cessé, depuis 25 ans, de défendre les veuves sur le plan social afin de faire admettre par les pouvoirs publics la nécessité de se pencher sur les problèmes si complexes et si douloureux du veuvage.

Il existe à Saint-Cloud une responsable de l'Association qui se tient à votre disposition et vous accueille à la Maison de l'Amitié, le deuxième lundi de chaque mois à 15 heures.

Mme LE COUTEULX, 7, rue des Gâte-Ceps, 602 30.11.

## COMITE DE SECOURS AUX LEPREUX

Notre Comité créé à Saint-Cloud, il y a maintenant onze ans, est devenu depuis plusieurs années, à la demande des Fondations Raoul FOLLEREAU, le « Comité Hauts-de-Seine Nord de Secours aux Léproux », mais notre siège reste à la Mairie de Saint-Cloud et l'équipe dirigeante est toujours composée de Clodoaldiens qui préparent, dès à présent, la XXIII<sup>e</sup> journée mondiale des Léproux qui sera célébrée, dans le monde entier, le dimanche 25 janvier 1976.

Participez, vous aussi, à cette immense chaîne de solidarité et d'amour qui depuis plus de 20 ans, animée par Raoul FOLLEREAU, cherche à venir en aide aux plus déshérités ; il s'agit d'une bataille qui n'est pas encore gagnée et où nous avons besoin de vous.

Grâce aux dons reçus, voici ce qu'il nous a été possible de faire au cours des trois dernières années :

EN 1973 :  
24 500 F versés aux Centres de Nyuicamabou et de Dapango (Togo)

EN 1974 :  
15 000 F au total ont été versés au Centre de Dapango (Togo)

20 000 F ont été versés au service des grandes endémies de Haute-Volta  
3 900 F ont été versés à titre de participation à la recherche contre la lèpre

38 900 F

EN 1975 :

58 000 F participation au programme national d'aide au Togo  
3 100 F pour participation à la recherche

61 100 F

Aidez-nous !  
COMITE HAUTS-DE-SEINE NORD  
DE SECOURS AUX LEPREUX  
(Fondations Raoul FOLLEREAU)

Mairie de Saint-Cloud  
C.C.P. Paris 969-12

D'avance merci pour eux.

Le Président  
J. TRODE

## CLUBS DE L'AGE D'OR

Au mois de mars a eu lieu une Vente de l'Amitié au Centre Aéré, 7, rue Gounod. Les ouvrages avaient été confectionnés par les membres des Clubs de l'Age d'Or : châles, écharpes, coussins, layette, broderies, tapisseries, poupées.

Le produit de cette vente nous a permis de faire profiter 120 personnes d'une magnifique promenade avec déjeuner dans une auberge au cœur de la forêt de Rambouillet, puis visite du Château et de sa bergerie ; retour par la Vallée de Chevreuse. Grâce à la municipalité qui a bien voulu mettre un car à notre disposition, ce fut une journée de rêve, le soleil étant lui aussi de la partie, comme à toutes les sorties qui ont continué pendant les mois d'août et septembre, tous les jeudis, avec pique-nique ou déjeuner au restaurant suivant le goût de tout un chacun. La Malmaison, la forêt de Marly, Fontainebleau, Ermenonville, les Vaux de Cernay, Dampierre, Port-Royal avec visite de Châteaux et Musées, ont été fort appréciés.

Tenant compte également des nombreuses autres activités proposées, on peut dire qu'à Saint-Cloud, l'Age d'Or porte bien son nom.

## LES COMMERÇANTS DE SAINT-CLOUD EN ANGLETERRE...

Une délégation de l'Association des commerçants et artisans de Saint-Cloud s'est rendue en Angleterre le dimanche 21 et lundi 22 septembre 1975, pour y rencontrer les commerçants de Maidenhead, ville jumelée avec Saint-Cloud.

M. Aubrey ROBERTS, Président de la Chambre de Commerce, accompagné d'un groupe de commerçants de Maidenhead et de Windsor attendaient à l'aéroport les commerçants clodoaldiens.

Dimanche récréatif avec la visite du Château de Windsor, dîner amical suivi d'un échange de connaissances sur les problèmes du commerce dans les deux pays.

Lundi matin, M. FREMY et ses amis étaient reçus par M. le Lord-Maire de Maidenhead.

Suivait une visite de Maidenhead et de ses commerces qui se termina par un apéritif offert par les Ets MARKS & SPENCER, au cours duquel l'échange d'informations se continuait.

Lundi soir, le groupe reprenait la direction de Saint-Cloud à travers le ciel ensoleillé d'Angleterre, ramenant un bagage de souvenirs et avec la certitude d'avoir créé une « amitié commune » qui promet de se développer dans l'avenir.

Une solide pierre de plus pour les bâtisseurs du jumelage !...

P. FREMY

## LIONS CLUB

Lors d'une récente Assemblée Générale du Lions Club de Saint-Cloud, le bureau pour l'année 1975-1976 a été ainsi constitué :

Président : M. Albert DERMAGNE.  
Vice-Président : M. François AUCLIN.  
Secrétaire : M. René FAUCONNIER.  
Trésorier : M. Félix LECERF.

Le Lions Club a pour vocation l'aide aux desservis-sociaux. Il se manifeste en diverses circonstances et apporte un soutien pécuniaire aux œuvres telles que celle des « Handicapés » de toutes natures, les « poliomyélitiques » ; il procède à l'achat de matériel destiné aux Associations Humanitaires (Infirmités ou Malvoyants, Sourds ou Malentendants, Blessés de la route, troisième et quatrième âge, etc.).

Dans le même temps, les Lions Club — et Saint-Cloud ne fait pas exception à la règle — s'intéressent à l'environnement, aux mesures anti-pollution comme à l'écologie. L'on remarque par ce qui précède, que Saint-Cloud ne pouvait pas ne pas avoir son Lions Club. Aussi bien, celui-ci a été institué exactement le 7 mars 1959, date de sa Remise de charte, laquelle constitue l'acte de naissance de chaque cellule Lioniste du monde entier.

Le Club de Saint-Cloud : 36 Membres cooptés pour leur qualité et leurs qualités. Peut-être voulez-vous en savoir plus ? Peut-être désirez-vous apporter, à titre privé, votre aide physique ou votre soutien pécuniaire à cette Association digne d'intérêt ? Alors écrivez directement à son siège social :

LIONS CLUB DE SAINT-CLOUD  
PAVILLON DES PRINCES  
avenue de la Porte-d'Auteuil, 75016 Paris

## ROTARACT-CLUB

Le Rotaract, occasion de rencontre entre jeunes garçons et filles, travailleurs et étudiants, de 18 à 27 ans, a repris ses activités à Saint-Cloud.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :

Jean-Eric TRODE  
15 bis, avenue de la Pommeraie  
92210 Saint-Cloud  
Tél. 605 56.19

## F.N.A.C.A. COMITE LOCAL

Le 26 octobre dernier, le comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) a tenu son Assemblée Générale Annuelle dans la salle municipale, 4, rue des Ecoles, sous la présidence de M. CHARTIER, Conseiller Municipal, représentant M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, et de M. DELAPORTE,





Président du Comité F.N.A.C.A. de Boulogne et Vice-Président du Comité Départemental. On notait également la présence des Présidents de plusieurs Associations d'Anciens Combattants.

Après lecture des rapports moral et financier, le bureau 1975-76 fut élu. Voici sa composition :

Président : Jean-Pierre BETTAGNIER.

Vice-Président : Jean-Claude JAMET.

Secrétaire Général chargé de l'animation et de l'information : Silvio LAFFITAU.

Conseiller juridique et social : Narcisse CHABOT.

Adjoint : Edmond LE MOINE.

Trésorier : Noël VALLEE.

Trésorier-Adjoint : Jacques PORTHAULT.

Porte-Drapeau, responsable du matériel : Roland GUERNIER.

Membre du bureau : Jean-Claude THOMAS.

Nous rappelons à tous nos adhérents que la permanence a lieu tous les 1<sup>er</sup> dimanches de chaque mois, de 10 h à 12 h, salle municipale, 4, rue des Ecoles.

## NOUVELLES ASSOCIATIONS

### Déclarations à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt

5 août 1975. — AFORPERM. Objet : actualisation permanente de l'ingénieur, du technicien et de tout le personnel d'encadrement dans les disciplines électromécaniques, électroniques, physiques, automatiques, mathématiques, études de marchés, marketing, gestion, biomédicales et énergétiques, métallurgiques et informatiques.

Siège social : 16 et 18, rue du Calvaire, Saint-Cloud.

2 septembre 1975. — ART. 75 - Objet : édition d'œuvres d'art originales (sculptures, lithographies, sérigraphies, etc.). Siège social : 45, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud.

CLUB ENTREPRISE ET ENVIRONNEMENT. — Objet : directement ou indirectement, en France ou à l'étranger, favoriser la prise en compte par les entreprises des valeurs sociologiques, psychologiques, écologiques, biologiques, culturelles. Siège social : 29, rue du Mont-Valérien, Saint-Cloud.

3 octobre 1975. — L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS RESCAPES DE L'AISNE transfère son siège social de la Brasserie de l'Arrivée (gare de l'Est), 1, rue du 8-mai, 75010 Paris, chez le Président, M. DUFEUX, 51, rue du Val-d'Or, 92210 Saint-Cloud.

# CARNET

Nous ne sommes pas en mesure de connaître tous ceux de nos concitoyens qui viennent d'être nommés ou promus dans un Ordre National.

Nous prions les Clodoaldiens, bien involontairement oubliés, de nous excuser.

Nous souhaitons être informés dès que possible et nous remercions dès maintenant ceux qui nous y aideront.

### LEGION D'HONNEUR

Par décret en date du 27 mars 1975

Au titre de la Chancellerie de la Légion d'Honneur

Chevalier :

M. Joseph POISSONNIER

### ORDRE NATIONAL DU MERITE

Par décret en date du 13 décembre 1973

Au titre du Ministère des Affaires Culturelles

Chevalier :

M. Daniel DELAPORTE

### PALMES ACADEMIQUES

Par décret en date du 19 août 1975

Chevaliers :

— Pour services rendus à l'éducation supérieure :

Mme Marie-Thérèse HEBERT-GOSSELIN

M. Marius VIDAL

— Pour services rendus à l'éducation :

Mlle Marguerite DUBARRY

Mme LAMBERT-KLEIN

### MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Promotion du 14 juillet 1975

Médaille d'Or :

M. Marcel DASSAUD

Médaille d'Argent :

M. Pierre SEGUIER

Médaille de Bronze :

M. Max GOURDEAU

Mme Michèle CHOISET

### DEPART EN RETRAITE

M. CHAMBORD, après être resté 6 ans Proviseur du Lycée Florent Schmitt a quitté ses fonctions à la fin de la dernière année scolaire.

Il a été remplacé par Mme BONNE.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à ses anciens élèves pour lui souhaiter une heureuse retraite à Saint-Cloud où il a choisi de demeurer.

### LES MEDAILLES A L'HONNEUR...

Le samedi 15 novembre, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, Conseiller Général des Hauts-de-Seine, entouré des membres de la Municipalité et du Conseil Municipal, présidait la remise

des diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail et des Secouristes de la Protection Civile.

Après avoir félicité les médaillés et fait l'éloge de la Protection Civile, M. FOURCADE demanda à M. BASSINET, Premier Maire-Adjoint, de remettre leurs diplômes aux personnes dont nous vous donnons ici les noms.

### MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Echelon Grand Or

M. Emile LEMAIRE.

Echelon Or

MM. Léonce BARDET, André BOHARD, Mme Maria GAUTHIER, MM. Jean GIBLIN, Gaston ITASSE, Louis LANCIAL, MEUNIER, René ROFFI.

Echelon Vermeil

M. Pierre BOBBI, Mme Jacqueline BOUDOUX, M. Raymond BRAUD, Mmes Raymonde BRETHAU, Raymonde BUQUET, Olga CARRIERE, MM. René CAZE, Robert COMTAT, Claude DAVID, Philippe DEVILLE, Ernest FOURTOY, Mme Inès GAUTHERIE, MM. Jean GRAZIANI, Raymond HOLINER, Mmes Yvonne JUINO, Gisèle LEGOUX, M. Paul LEGOUX, Mlle Françoise MASSON, MM. Robert MESNAGE, Claude MOREAU, Marcel ROBIN, Etienne ROQUES, Lucien TAUPIN, Armand TREAD.

Echelon Argent

MM. Marius BARBARIT, Jean BARBE, Edmond BLUSSAU, Charles COEURET, Guy COLIN de VERDIERE, Henri CUNIN, Roger DUCROT, Robert DURET, Marc ESCURE, René ESTIVAL, Roger GARDE, Jean-Raoul GARRIGUE, Mme Jeanne GODREAU, MM. Robert GUILBEAUD, Jack HAISTE, Rodolphe JOEL, Roger LE FALHER, André LE NEZET, Pierre LENGELE, Hugo LOESER, Mlle Maria MACK, MM. Pierre MAILLET, Georges MATHIEU, Pierre MONTPIED, Mme MOREAU, M. Michel MOREAU, Mme Enogat OLLITRAUT, MM. Corino ORSI, Henry PAULMIER, Mme Paulette PHILIPPON, MM. Roger POITEVIN, Ernesto PALANCO, Joseph QUINIO, Georges RENARD, Noël ROBIN, Jacques ROLLERI, René SEBENNE, Alfred TAQUET, Jean VIROLE.

Echelon Vermeil-Or

M. Adolphe LEUENBERGER (diplôme remis par le Syndicat de la Construction électrique).

### DIPLOMES DE SECOURISTE DE LA PROTECTION CIVILE

Mlle Denise BOUGON, Mmes Chantal BURQUIER, Maryse CHOLLET, M. Jean-Paul CHOLLET, Mme Michèle CUVELLIER Michèle, MM. Marcel CUVEILLIER, Gérard DANET, Pascal DOLORIS, Mlles Madeleine DURSUS, Thérèse FAVE, M. Jérôme FAVE, Mme Danièle LEAUSTIC, MM. André LEAUSTIC, Dominique LEGENDRE, Mlle Geneviève LEROY, Mme Dominique MALNAR, Mlle Nicole MAURAND, Mme Nicole NEVO, MM. Jean-Marc RENARD, Claude RIDEL, Mlle Odile SOURDIN, M. Lionel VINCELET.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## LA TRESORERIE PRINCIPALE

est transférée dans les Bureaux de la Colline.

Entrée : 4 et 6, rue d'Orléans.

Nouveau numéro d'appel : 602 98.06.

## OUVERTURE D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE

pour les lecteurs de 4 à 16 ans :

La Bibliothèque des Jeunes, à l'angle de la rue du 18 juin et de la rue des Milons.

Heures d'ouverture :

Le mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 16 h 30 à 18 h.

Le samedi de 18 h 45 à 19 h 30.

Le dimanche de 11 h 30 à 12 h 30.

## LISTES ELECTORALES

MERCREDI 31 DECEMBRE à 17 h 45

Clôture des inscriptions sur la liste électorale politique de la commune pour la révision 75.

## S.O.S. INFIRMIERES

Appelez le 602 09.01 de 8 h à 20 h, les dimanches et jours fériés.

## LE CENTRE D'INFORMATION FEMININ DES HAUTS-DE-SEINE

se trouve au niveau I de la Préfecture des Hauts-de-Seine, 177, avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre. Tél. 769 60.00 - 781 41.41, postes 55.82 et 55.83.

Le rôle de ce centre est de fournir aux femmes des informations claires et précises dans les domaines qui les préoccupent le plus : vie familiale et professionnelle, orientation des enfants, problèmes des personnes du troisième âge, logement, vie pratique, loisirs, etc.

Il a également pour but de leur éviter des démarches successives parfois inutiles et de les orienter directement vers l'organisme compétent.

Les femmes qui le désirent peuvent obtenir une consultation juridique ou familiale auprès d'un avocat ou d'une psychologue, en prenant rendez-vous. Les informations et les consultations sont gratuites.

Des informatrices compétentes et accueillantes y seront à la disposition des femmes, non seulement pour les recevoir et leur fournir les renseignements dont elles peuvent avoir besoin, mais également pour les écouter et leur apporter le contact humain qui leur est très souvent encore plus nécessaire.

## NOMINATIONS

Par décret du Président de la République en date du 8 octobre 1975, M. BARTHE (Claude), Inspecteur de l'Académie de Nantes, Loire-Atlantique, a été nommé Inspecteur de l'Académie de Versailles, en résidence à Nanterre (Hauts-de-Seine), en remplacement de M. RIEU, appelé à d'autres fonctions.

Le 21 novembre dernier eut lieu, sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Puteaux, la passation de Commandement du Groupement n° 3 de la Brigade des Sapeurs Pompiers de

Paris entre le Lieutenant-Colonel GRAFF et le Chef de Bataillon GABARD.

Cette cérémonie à laquelle assistaient de nombreuses personnalités était présidée par le Général FERAUGE.

## INSTITUT D'EDUCATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITE DE PARIS X NANTERRE

Dans le cadre de l'UNIVERSITE DU TROISIEME AGE, créée l'année dernière, plusieurs sortes d'activités vous sont proposées en 1975-1976.

1° Tous les cours de l'institut d'éducation permanente vous sont ouverts.

Il s'agit de cours de français, d'ethnologie, de géographie, de psychologie, d'histoire ou d'études théâtrales.

2° Conférences bi-mensuelles (renseignez-vous).

3° Un cours d'histoire de l'art est ouvert le lundi de 14 h 30 à 16 h 30.

4° Les activités de céramique, poterie, émaux sur cuivre et tissage ont lieu le mercredi à 14 h 30 au Centre Culturel.

Droit d'inscription : 30 F pour l'année 1975-1976.

Les inscriptions sont reçues du lundi au jeudi de 14 h à 16 h, 2, rue de Rouen, 92001 Nanterre Cédex. Bâtiment G, salle 30. Tél. 769 92.34.

Pour tous renseignements complémentaires et si vous désirez une documentation complète, adressez-vous à la Mairie, au bureau d'aide sociale, à la bibliothèque municipale, 36, rue Dailly ou à la Maison de l'Amitié, 6, place Sully.

## UNIVERSITE DE PARIS X NANTERRE

L'Université informe ses étudiants ou ses futurs étudiants qu'elle met à leur disposition un Centre où ils peuvent s'adresser pour tout renseignement concernant leurs études, les formations complémentaires parallèles, les stages, les loisirs...

Ce Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.U.X.) se trouve à la salle C 20, dans le bâtiment C de l'Université, tout près de la Cafétéria. Il comprend plusieurs services administratifs, parmi lesquels le Service d'Accueil des Etudiants Etrangers.

Une documentation O.N.I.S.E.P. peut y être consultée, soit immédiatement, soit après un entretien avec la documentaliste ou, sur rendez-vous, avec la Conseillère d'Orientation.

Lycéens !

Vous passerez votre Bac à la fin de l'année scolaire.

Vous envisagez d'entrer à l'Université de Paris X Nanterre, qui dispense les enseignements traditionnels de Lettres, Arts, Langues, Droit et Sciences Economiques.

Sachez que de nouvelles filières ont été créées, qui peuvent vous intéresser par leur aspect pluridisciplinaire et le fait qu'elles sont plus tournées vers la vie active.

N'hésitez pas à rendre visite au C.I.O.U.X. qui s'efforcera, dans la mesure de ses moyens, de vous aider. Il est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Vous pouvez aussi le contacter par téléphone au 769 92.34, postes 534 ou 537.

François-Régis DELAUNAY, Docteur en Chirurgie Dentaire, vous informe de l'ouverture de son cabinet dentaire : 3, rue de l'Hospice à Saint-Cloud. Tél. 602 98.92. Consultation tous les jours sur rendez-vous.

M. Alain SEGOND vient d'ouvrir un cabinet de kinésithérapie, 148, boulevard de la République (Tél. 771 08.18). Il reçoit sur rendez-vous et se rend à domicile.

Saint-Cloud dispose désormais d'un médecin spécialisé en Médecine Aéronautique en la personne du Docteur Jacques SAMUEL, 75, rue Sevin-Vincent. Tél. 771 87.11, qui reçoit sur rendez-vous.

M. le Docteur MOURGUES informe sa clientèle qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1976 il sera remplacé définitivement par Mme le Docteur BENHAMOU, à la même adresse, 165, avenue du Maréchal-Foch. Les heures et jours de consultation sont identiques.

M. le Docteur LEFEVRE, médecin généraliste à Saint-Cloud, anciennement 124, boulevard de la République, informe sa clientèle de sa nouvelle adresse : 35, rue du Mont-Valérien. Son numéro de téléphone demeure inchangé : 771 70.71.

## LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DE LA R.P. COMMUNIQUE :

La loi du 4 juillet 1975 tendant à la généralisation de la Sécurité Sociale permet à de nouvelles catégories de personnes de bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie - maternité.

QUELLES SONT LES PERSONNES VISEES ?

Les jeunes gens de moins de 27 ans :  
— à la recherche d'un premier emploi,  
— s'inscrivant pour la première fois au chômage, ainsi que leurs ayants-droits.

Les ayants-droits d'une personne effectuant le service militaire :

— à l'issue du service militaire le Chef de Famille quel que soit son âge, qui s'inscrit au chômage dans un délai d'un mois, ainsi que ses ayants-droits.

Les ayants-droits d'un assuré décédé :  
Les ayants-droits d'un assuré en cas de séparation de droit ou de fait des conjoints :

Les ayants-droits y compris l'ex-conjoint d'un assuré :

Les enfants issus d'un mariage dissous jusqu'à 20 ans maximum :

Tout salarié qui commence à exercer une première activité de manière continue ainsi que ses ayants-droits.

Les pensionnés ou titulaires d'une rente ou allocation ouvrant droit à l'assurance-maladie, ainsi que leurs ayants-droits.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à votre centre de paiement.



# que peut coûter une inhumation ?

Il ne semble pas que les coûts exacts des **inhumations** soient toujours parfaitement connus du public. Lorsqu'un deuil se produit dans une famille, celle-ci peut s'adresser à toute entreprise funéraire de son choix y compris au service de la Fédération Mutualiste de la région parisienne.

Le service de Pompes Funèbres Générales, concessionnaire du service dans la commune, n'est tenu, au minimum, qu'à la fourniture d'un cercueil et au transport de celui-ci vers le cimetière local. Dans ce cas les coûts sont les suivants :

- fournitures et services les plus modestes (cercueils en sapin) : 450 F environ ;
- fourniture cercueil chêne, prestations et fournitures du service concédé, minimum 980,80 F ; et accessoirement, prestations et fournitures hors service concédé : 460,59 F ;
- soit alors un coût total de 1 441,39 F.

A cet égard il faut noter que 50 % du capital décès versé par la Sécurité Sociale peut être viré directement par cette dernière à l'entreprise funéraire concessionnaire.

Dans le cas d'un capital égal au plafond mensuel du taux de calcul des cotisations, cette somme s'élève à 1 375 F, couvrant à peu près les frais d'un service avec cercueil chêne.

Il existe certes des possibilités de fournitures et de services plus élevés, dont les devis peuvent varier de 2 535 F à 4 479 F et même au-delà, selon les désirs et les possibilités des familles.

● Les **transports** des personnes décédées en dehors de la commune peuvent être effectués librement. Tout particulier peut, dans un véhicule clos,

effectuer lui-même ce transport, sous réserve du respect préalable de la réglementation funéraire :

— autorisation de transport délivrée par le Maire,

— mise en bière dans un cercueil en chêne de 27 mm d'épaisseur, coût 452,77 F,

— si la distance aller dépasse 200 km ou si le décès est dû à une maladie contagieuse, il y a lieu de doubler le cercueil d'une enveloppe hermétique (zinc) dont le prix est de 735,90 F,

— utilisation d'un véhicule décent, le cercueil étant soustrait à la vue du public,

— apposition des scellés sur le cercueil par le Commissaire de Police.

Le transport effectué par le concessionnaire (toutes formalités accomplies), à l'aide de véhicules spéciaux comportant des places d'accompagnement, les frais éventuels de chauffeur (chambre et repas), les péages d'autoroutes, etc., coûtent les sommes suivantes :

véhicule avec 2 places accompagnantes :

— 20 km (A-R) minimum de perception : 103,16 F.

— 50 km (A-R) minimum de perception : 143,36 F.

— 500 km (A-R) minimum de perception : 706,36 F.

— 1 000 km (A-R) minimum de perception : 1 336,36 F.

Contrairement à une opinion assez répandue, **il n'y a jamais eu de droits à payer pour traverser communes et départements.**

● Que coûterait une **incinération** dans le cas d'un décès et d'une inhumation à Saint-Cloud ?

- cercueil avec porteurs : 772 F ;
- transport à Paris (A-R) et formalités : 421 F ;

— frais de crémation, fourniture d'urne : 1 235 F ;

— soit un coût total de 2 428,02 F.

Des projets de création de crématoires à partir de grands ensembles hospitaliers sont actuellement à l'étude, notamment dans l'Assistance Publique.

● Les représentants du Culte, lors des **obsèques religieuses**, acceptent, par l'intermédiaire des Pompes Funèbres, les offrandes des familles ; ces offrandes correspondant aux frais engagés pour un montant d'environ 280 F.

● Enfin, il convient de rappeler que **les frais de concession** dans le cimetière communal sont les suivants :

— concession de 5 ans : sépulture gratuite ;

— concession de 10 ans : 120 F renouvelable 2 fois ;

— concession de 30 ans : 600 F renouvelable indéfiniment ;

— concession de 50 ans : 1 000 F renouvelable indéfiniment.

● Afin de répondre aux questions posées dans certains Comités de quartiers, précisons que les progrès de la science et de la médecine offrent aujourd'hui à ceux qui meurent le moyen de survivre partiellement en rendant la santé à des personnes condamnées à perdre la vie, ou à perdre la vue. La loi française, les savants et les médecins français, les autorités religieuses chrétiennes sont favorables à ces dons. Pour tous renseignements on peut s'adresser à la Fédération Nationale des **donneurs d'organes et tissus humains**, 28, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. 878 93.51.

● Enfin, signalons un excellent ouvrage « Guide de la Mort » de Georges HEUSE, paru cette année aux Editions Masson à Paris.

Le Maire de Saint-Cloud, vu...

## ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>.** — Les concessions dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, sont reprises par la Commune. (Liste à la disposition du Public, en Mairie, Service Etat-Civil).

**Article 2.** — Les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires existant sur les dites concessions, qui n'auront pas été enlevés par les ayants-droits dans UN DELAI DE TRENTE JOURS, après la publication du présent arrêté, seront enlevés par les soins de la commune, qui en disposera dans l'intérêt du cimetière.

**Article 3.** — Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans le terrain ainsi repris, et à leur réinhumation dans l'ossuaire aménagé à cet effet dans le cimetière communal, conformément aux prescriptions de l'article 8 du décret du 25 avril 1924, modifié par le décret du 18 avril 1931.

**Article 4.** — Après accomplissement de ces différentes opérations les concessions, dont la reprise est prononcée, pourront être remises en service pour de nouvelles inhumations.

**Article 5.** — Le présent ARRETE SERA PUBLIE et AFFICHE. Fait à Saint-Cloud, le VINGT-TROIS OCTOBRE MIL NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE.

Signé : J.-P. FOURCADE

## QUELQUES REGLES CONCERNANT L'AMENAGEMENT DES CIMETIERES

Extraits de la circulaire ministérielle n° 75 6 492 en date du 30 septembre 1975.

« Indépendamment des possibilités qu'offre la plantation d'une haie vive comme clôture... il est conseillé de préserver et, si besoin est, de renouveler les arbres et arbustes plantés dans les cimetières. Il serait en effet fâcheux... de condamner toute végétation... Il existe des espèces, telles que les ifs ou les peupliers d'Italie, donnant peu d'ombre et d'humidité, dont les racines ne soulèvent pas les fondations des caveaux. Cependant, afin que la végétation ne se limite pas aux conifères ayant la réputation d'arbres « funéraires », d'autres essences peuvent être employées compte tenu de la nature du terrain. »

« Il est par ailleurs regrettable d'utiliser systématiquement, comme l'habitude semble s'en instaurer, des produits chimiques « désherbants » pour faire disparaître le gazon et les herbes folles poussant sur les carrés non encore affectés. Cette pratique présente, outre l'inconvénient de faciliter le ruissellement des eaux dans les allées et lesdits terrains inoccupés, celui de supprimer des embryons d'espaces verts ».



# HOPITAL DE SAINT-CLOUD — CONSULTATIONS EXTERNES

<b>MEDECINE ET SPECIALITES MEDICALES</b> Médecine générale et néphrologie .....	Dr REVEILLAUD, Chef de service plein temps avec ses assistants	Lundi Mercredi (R.V.) Jeudi	9 h 30 14 h 9 h 30	Electro-encéphalographie Laboratoire .....	Mme le Dr LORTHOLARY	Lundi matin Jeudi (matin) Lundi, mardi (R.V.) Jeudi, vendredi	8 h 30 à 16 h
	Dr REVEILLAUD	Jeudi (R.V.) (Consultation privée) Vendredi (R.V.) (Consultation privée)	14 h 14 h	Psychiatrie .....	Dr BRISSET, Chef de service	Mercredi (R.V.) Samedi	9 h 9 h
Médecine générale, endocrinologie, nutrition ...	Dr DUCHIER, assistant	Mardi	9 h 30	Neurologie .....	Dr MIGNARD, attaché	Samedi (R.V.)	9 h
Bronchoscopie .....	Dr ALMOSNI, attaché	Lundi (R.V.)	8 h 30	Relaxation .....	Dr RIVIERE, attaché	Lundi (R.V.) Mercredi (R.V.) Vendredi (R.V.)	10 h 30 10 h 13 h
Rhumatologie .....	Dr LAURENT, attaché	Mardi (R.V.) Vendredi	11 h 14 h	Laboratoire .....	Mme DEVEZE, Chef du laboratoire	Du lundi au vendredi (R.V.) Prélèvement av. 10 h	8 h 30 à 18 h
Pneumo-phtisiologie ...	Dr DELORME, adjointe	Lundi	13 h 30	Electro-radiologie .....	Dr SAVARY, faisant fonction de chef de service	Tous les jours (R.V.) sauf samedi et dim. Mardi Jeudi	9 h à 19 h 13 h 30 13 h 30
Cardiologie .....	Dr PICAT, attaché	Mardi	13 h 30	Tumeurs .....	Dr CATALAN, attaché	Lundi Vendredi (R.V.)	13 h 30 13 h 30
Appareil digestif .....	Dr HAAS, Chef de service	Mardi (R.V.) Jeudi (R.V.)	9 h 14 h	<b>CHIRURGIE ET SPECIALITES MEDICALES</b> Chirurgie générale et viscérale .....	Dr TOUPET, Chef de service Dr DEVIEN, assistant	Mercredi, samedi Lundi Jeudi	9 h 9 h 14 h 30
Désintoxication .....	Mme le Dr NIOX-RIVIERE assistant Dr ROTH	Mardi Jeudi (R.V.) Mardi, vendredi	8 h 30 14 h 9 h	Urologie chirurgicale ...	Dr BONNAUD, attaché	Mercredi	9 h
Cardiologie .....	Dr KAHN, attaché	Jeudi (R.V.)	14 h	Urologie médicale .....	Dr POUYAUD, attaché	Samedi	10 h 30
Nutrition et désintoxicat..	Dr HAAS, Chef de service	Vendredi	9 h	Chirurgie ostéo-articulaire et traumatologique ....	Dr CHABROL, Chef de service	Mardi Jeudi Vendredi	9 h 9 h 9 h
Psychothérapie .....	Mme PLUOT	Lundi, mercredi Vendredi, sam. (R.V.)	9 h 30 9 h 30	Chirurgie infantile .....	Dr GABARD, assistant	Mercredi	14 h
Endoscopie digestive ...	Dr PERREAU, attaché	Mercredi (R.V.)	8 h 45	Phlébologie .....	Dr ROMAIN, attaché	Vendredi	14 h
Proctologie .....	Dr QUENNEVAT, attaché	Samedi	9 h 30	Podologie, rhumatologie .	Dr LEFEBVRE, attaché	Mardi (R.V.)	9 h 30
Dermato-vénérologie ...	Dr MARTINET, Chef de service Mme le Dr MESLAY, attachée	Jeudi (R.V.) Vendredi Lundi (R.V.)	13 h 30 13 h 30 13 h 30	Chirurgie orthopédique .	Dr BROQUIN	Jeudi	14 h
Allergologie .....	Mme le Dr ROMAIN, attachée	Lundi (R.V.) Vendredi	13 h 30 13 h 30	<b>GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE</b> Maternité, gynécologie, stérilité, contraception .	Dr BERTRAND, Chef de service Dr AUBEL, assistant Dr MORLAAS, attaché	Mardi, samedi Lundi Mardi Jeudi	9 h 9 h 10 h 9 h
<b>SPECIALITES</b> Ophtalmologie, strabologie .....	Dr BAILLIART, Chef de service Dr DENEUVILLE, assistant Dr AVRILLON, attaché	Mardi Jeudi (R.V.) Mardi Samedi (R.V.) Mardi	9 h 8 h 30 9 h 9 h 30 9 h	Post-natale .....	Dr PHILIPPE, attaché Mme le Dr GESTIN, attachée	Mercredi Vendredi	9 h 10 h
Oto-rhino-laryngologie ...	Dr AMAR, Chef de service	Jeudi, samedi	9 h	Génétiq.ue .....	Mme le Dr BOURDAIS, attachée	Sur R.V. 3 <sup>e</sup> vendredi chaque mois	
Audiologie .....	Dr DAUNA, attaché Dr JUSSEAUME, attaché	Samedi Jeudi	9 h 9 h	Conseil conjugal .....	Mme FEKKAR	Mercredi (R.V.)	9 h
Stomatologie, chirurgie maxillo faciale .....	Dr CHIKHANI, Chef de service	Lundi (R.V.) Mardi, mercr., jeudi vendredi, samedi	8 h 30	<b>PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE</b> (Consultations gratuites)	Dr BERTRAND	Mardi Jeudi	18 h 9 h
Rééducation fonctionnelle	Dr FOIX, attaché	Mer., vendr., samedi	8 h 30	Déclaration et surveillance de la grossesse ...	Dr BERTRAND	Vendredi (R.V.)	10 h
Massages, kinésithérapie.	Dr BENICHO, Chef de service	Lundi (R.V.) Mercredi (R.V.)	13 h 9 h 30	Grossesses pathologiques	Dr BERTRAND		
Neurologie .....	Dr LAUNAY, attaché	Lundi (R.V.) Samedi	13 h 9 h 30				

Règlement des consultations externes : elles doivent être payées comptant.



# ETAT-CIVIL

du 15 août au 15 novembre 1975

## SONT NES, 3, PLACE SILLY HOPITAL DE SAINT-CLOUD

Benoît **Urien** - Alexandra **Stadelmann** - Tomaso **Gambillo** - Victor **Escriva** - Myriam **Mehrtens** - Anne-Sophie **Lenormand** - Isabelle **Bossoni** - Cécile **Renault** - Fabrice **de Castro** - Marjolaine **Weppe** - Lydie **Fernandes** - Martial **Preudhomme** - Rémi **Etteinger** - Frédéric **Lemonnier** - Sophie **Cochery** - Claire **Autran** - Jean-Marie **Auffray**.

## SONT NES 6, RUE DE LA PORTE JAUNE

David **Alves** - Cyril **Lenard** - Véronique **Faudon** - Alexandra **Bertic** - Stéphanie **Zeh**.

Total des naissances : 174.

Total des Clodoaldiens : 22.

## NAISSANCES HORS SAINT-CLOUD

Mathieu **Lifschitz**, né à Paris-9° - José **Rodriguez**, né à Suresnes (92) - Denis **Gicquel**, né à Paris-14° - Matthieu **Bongers**, né à Paris-14° - Romain **Martinet**, né à Suresnes (92) - Jérôme **Bailli**, né à Paris-14° - Thomas **Striffling**, né à La Tronche (38) - Jean-Amans **Artus**, né à Nanterre (92) - Cyria **Araud**, née à Suresnes (92) - Sophie **Duseigneur**, née à Suresnes (92) - Eric **Malgrange**, né à Lisieux (14) - Stéphanie **Arfeuillères Delespinasse**, née à Suresnes (92) - Frédéric **Thromas**, né à Bayonne (64) - Laurent **Pujol**, né à Maisons-Laffitte (78) - Laurent **Laclaque**, né à Trappes (78) - Benjamin **Rey**, né à Chambéry (73) - Alexandre **de Baynast de Septfontaines**, né à Suresnes (92) - Domitille **Dambournet**, née à Guérande (44) - Hugues **Cabane**, né au Chesnay (78) - Carole **Hiver**, née à Maisons-Laffitte (78) - Stéphane **Rioux**, né à Suresnes (92) - Antony **Delnomdedieu**, né à Paris-16° -

Isabelle **Farge**, née à Caen (14) - Delphine **Gaultier de la Ferrière**, née à Paris-14° - Axel **Pichon de Bury**, né à Suresnes (92) - Samuel **Lys**, né à Boulogne (92) - Béatriz **Munoz**, née à Suresnes (92) - Hideaki **Hyodo**, né à Suresnes (92) - Céline **Appaix**, née à Boulogne (92) - Aziliz **Le Guyader**, née à Suresnes (92) - Hélène **Maronet**, née à Boulogne (92) - Damien **Pottier**, né à Suresnes (92) - Clémentine **Randon**, née à Suresnes (92) - Fabien **Hyafil**, né à Suresnes (92) - Fabien **Gron-din**, né à Puteaux (92) - Anne **Talbot**, née à Thiais (93) - Anne **Masius**, née à Boulogne (92) - Stève **Saleyron**, né à Paris-12° - Yann **Kersalé**, né à Bergerac (24) - Sandrine **Gautret**, née à La Celle-Saint-Cloud (78) - Guillaume **Liné**, né à Paris-8° - Laurent **Cabané**, né à Paris-16° - David **Dumas**, né à Paris-14° - Dominique **Jubert**, né à Versailles (78) - Sophie **Goldsztejn**, née à Suresnes (92) - Thomas **Morel**, né à Boulogne (92) - Auguste **Bonnin**, né à Colombes (92) - Nicolas **Faure**, né au Chesnay (78) - Anne **Laporte**, née à La Celle-Saint-Cloud (78) - Alexandra **Corruble**, née à Suresnes (92).

## MARIAGES

Lyna **Chang** et Khun **Hong** - Georges **Prat** et Joëlle **Fusi** - José **Campos Oneeglio** et Brigitte **Lemoult** - Patrick **Pribile** et Danièle **Bénard** - Jean-Christian **Barbaras** et Françoise **Henninger** - Marc **Le Bret** et Francine **Vaigot** - Jacques **Warot** et Claire **Carcopino Tusoli** - Jean **Juin** et Jeannine **Dezendre** - Philippe **Barbot** et Véronique **Desombre** - Jean **Offredo** et Catherine **Hemmer** - Bernard **Gandon** et Marie-Thérèse **Pouponneau** - Gilles **Bonnard** et Chantal **Lerebourg** - Hubert **Simon** et Marie-Anaïs **Tinguy du Pouët** - Thierry **Vincendon** et Françoise **Colomer** - François **Prévost** et Diane **Devèze** - Alain **Vinay** et Marie-Chantal **Bardet** - Antoine **Hathorn** et Monique **Meilheurat** - Gérard **Bourgoïn** et Murielle **Quenensse** - Charles **Churet** et Fabienne **Aris** - Robert **Ottaviani** et Chantal **Dohard** - René **Auf-**

fray et Danielle **Raynaud** - Jean-Marc **Bouzat** et Lorna **Sinclair** - Philippe **Harel** et Sylvie **Dindéris** - Kazem **Samandari** et Christine **Hakim** - Georges **Jeanvoine** et Joëlle **Bessard** - Joseph **Morvan** et Anna **Riou** - Ahmed **Elmoulabbi** et Simonne **Pé-riaut** - Jean **Lelièvre** et Catherine **Bour-dier** - Kléber **Granchette** et Léa **Eroles** - Didier **Spiquel** et Françoise **Pointel** - Julien **Honorine** et Francisca **Rocha** - Paul **Mattéi** et Dominique **Sacarrère** - Agostinho **Pires** et Maria **Pires** - Christian **Ballot** et Nadine **Lejuste** - Patrick **De-noyelle** et Vicenta **Granero** - Jean **Le Quillio** et Françoise **Deno** - Pierre **Marsauche** et Jacqueline **Léon** - Philippe **Raymond** et Evelyne **Texier**.

## DECES

Yvonne **Ménard** - Nathalie **Crémer**, ép. Masse - Alexandre **Boutillon** - Louis **Colin** - Maurice **Cantineau** - Madeleine **Grégoire** - Roger **Brethau** - Jean **Chaligné** - Pierre **Henaff** - Alain **Darbel** - Robert **Can-net** - Jeanne **Pellerin**, ép. Dréano - Jean **Bouteille** - Marc **Forest** - Salvador **Bohi-guez** - Louis **Lancien** - Arlette **Muard** - Eugène **Coëffic** - Anne-Marie **Ginies**, ép. Corrége - Marie **Nardot** - Mathilde **Bouis-se**, Vve Manentaz - Pierre **Montazel** - Marie **Le Guen** - Madeleine **Vuye**, Vve Joris - Martial **Lorin** - Jean-François **Verdier** - Marie **Turquet de Beauregard**, Vve Gaultier de Kermaal - Charlotte **Hurissel**, Vve Trichard - Eugénie **Château**, Vve Blanchard - Marguerite **Gondrand-Remoud**, Vve Croibier-Huguet - Suzanne **Bailleux**, ép. Leclercq - Henriette **Bordron**, Vve Gardin - Francis **Chaveton** - Maryvonne **Portier**, ép. Marmion - Emile **Sabatier** - Odile **Chevrin** - Patrice **des Moutis** - Violette **Braendlin**, ép. Magnin - Marie **Gauthier**, ép. Brousseau - Maurice **Rhoné** - Yvonne **Desbordes**, Vve Bar - Olga **Hazan** - Pierre **Jeunet** - Thierry **Gausson** - Henriette **Dono**, Vve Leclère - Marie **La-claverie**, Vve Guillaud - Christian **Guignard** - Madeleine **Guyou**, ép. Chardonnet.

## Service de garde des pharmaciens de Saint-Cloud

1<sup>er</sup> janvier 1976

4 janvier

11 janvier

18 janvier

25 janvier

1<sup>er</sup> février 1976

8 février

15 février

22 février

29 février

7 mars 1976

14 mars

21 mars

28 mars

Mme BAILLY - 17, rue de l'Eglise

Mme LANDRY - 14, avenue de Longchamp

Mme LESSAULT - 9, avenue Bernard-Palissy

Mme MARECHAL - 47, rue Gounod

Mme MICLEA - 3, parc de la Bérengère

M. MIGNARD - 2<sup>ter</sup>, rue Royale

M. PLATANIDES - 51 bis, rue du Val-d'Or

M. RICQUIER - 95, boulevard de la République

Mme ROCHICCIOLI - 15, rue de Buzenval

Mlle THOMAS - 7, rue Dailly

Mme AYACHE - 160, boulevard de la République

Mme BAILLY - 17, rue de l'Eglise

Mme LANDRY - 14, avenue de Longchamp

Mme LESSAULT - 9, avenue Bernard-Palissy



### **C.E.L. ancien Ets COMPAIN**

COUVERTURE - PLOMBERIE  
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

10, rue Dailly - 602 04.16 - SAINT-CLOUD

POUR VOTRE PUBLICITE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL,  
ADRESSEZ-VOUS AU SECRETARIAT GENERAL DE LA  
MAIRIE DE SAINT-CLOUD (TEL. 602 70.40 POSTE 37).  
AUCUN DEMARCHEUR N'A ETE ACCREDITE POUR  
RECUEILLIR CETTE PUBLICITE.

**ELECTRICITE GENERALE**  
Signalisation lumineuse - Eclairage public  
**R. TRILA**

196, boulevard de la République 92 SAINT-CLOUD  
Tél. 771 69.74 Agréé E.D.F. et Qualifélec

### **DELARFEUX s. a.**

*Entreprise de peinture*

38, rue Gounod SAINT-CLOUD  
Tél. 602 44.48

**PLOMBERIE SANITAIRES**  
Carrelage - Maçonnerie - Dépannages

### **R. RUIN**

43, rue Royale, Saint-Cloud - Tél. 602 37.17

**OCCASIONS - COUTURE**

### **PAT LAURE :**

*Dépôts, ventes, achats, vêtements, fourrures*

9, rue de Montretout, 92 Saint-Cloud  
lundi au samedi 13 h 30 à 19 h 30 - 602 95.47

**UTILISEZ LE BUSPHONE : 602 84.84**



# lemonnier opticiens

9 rue dailly, saint-cloud, 602.03.49

- verres à modulation optique pour presbytes
- une sélection de montures design,  
et les collections dior, essel international...

**monture garantie totale un an**

saint-cloud / paris-opéra / megève / maisons-laffitte



## LOCATION ET LAVAGE DE COUCHES

Cliniques et particuliers

### AMERICAN DIAPER SERVICE

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 78.91 (24 h sur 24)

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

# A. D. S.

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Livraisons à domicile :

Particuliers

Laveries - Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux

Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

## TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

### Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD

Tél. 602 65.35 - 602 65.36

## ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

## PIANOS DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL  
INSTALLATIONS SANITAIRES

### Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

## Agence DELAUNAY

S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

### Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie  
FNAIM

## GARAGE BLANC

Mécanique Générale  
Diagnostic Entretien

155, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

Carrosserie (Agréé Cie d'Assurances)  
Service Vente

# RENAULT

SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.06  
771 75.48

## ENTREPRISE CIRASSE

fondée à Saint-Cloud en 1830



COUVERTURE

PLOMBERIE

ELECTRICITE

*Modernisation complète des logements anciens*

*Mise aux normes*

72, rue Royale

602 41.49

membre du G.R.E.T.I.C.A.

## HERTEMAN CHAUFFAGE

(anciens Etablissements DURON)

GAZ - MAZOUT

Isolation - Régulation

*Toutes études : installations, transformations*

170, rue Tahère

771 81.66

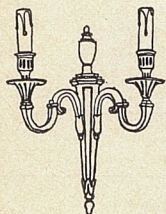
## AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL A. THUINET

160, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 61.01

COURS DE CODE AUDIO-VISUEL

Nous prenons et ramenons à domicile



## Michel Schifer

LUMINAIRES

TOUS STYLES

LUSTRERIE . MEUBLES DE DÉCORATION  
TABLES . MIROIRS . ABATS-JOUR

12, rue Dailly. 92210 Saint-Cloud. Tél 602.02.39



## **BOURDOISEAU** FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

QUINCAILLERIE - CADEAUX

**Sté LEGRAND DESPREZ**  
49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD  
602 44.16



Concessionnaire du Service Municipal  
de la Ville de Saint-Cloud

**Bureau : 15, rue de l'Eglise - 602 03.97**

*Avantages spéciaux aux assurés sociaux  
et organismes mutualistes*

VOTRE AGENCE

## **SAINT-CLOUD VOYAGES**

35, rue d'Orléans, 92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 602 19.26

Vente de billets: S.N.C.F., wagons-lits, avions, bateaux, etc.  
au tarif des Compagnies

Voyages organisés                      Locations de voitures  
Crédit Voyages et Vacances            Location spectacles

**EUROP-ASSISTANCE**

Pour les jeunes : Séjours linguistiques  
en ANGLETERRE, ALLEMAGNE  
Séjours en familles, cours de langues

## **PEINTURE - DECORATION** **Raymond LAMPENS**

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD  
Tél. 602 67.35

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

## **M. ESTEVES & Cie**

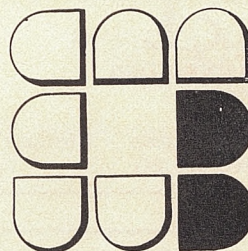
Carrelage - Terrassement - Démolition  
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

TAILLEUR - COUTURIER

## **Giraudet**

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE  
DECORATION  
RAVALEMENTS  
VITRERIE  
REVETEMENTS MURAUX

## **BALAC s. a.**

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84



BAT. C - 9<sup>e</sup> étage  
602 13.60 poste 331

## **INTÈRIM**

BUREAUX DE LA COLLINE  
92213 SAINT-CLOUD

## **BANQUE POPULAIRE DE LA REGION OUEST DE PARIS**

- INTERCARTE
- DISTRIBANQUE
- CHEQUES ESSENCE
- MESSIDOR
- LE TRENTÉ

Consultez-nous,  
nous serons heureux de vous  
rencontrer à

SAINT-CLOUD  
82, Boulevard de la République  
Tél. 602.65.19

Nous avons tant de choses à vous dire !



## **PEDICURE MEDICALE**

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

**771.84.03** 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

## **LUCIOLE MAROQUINERIE**

Cadeaux - Voyage

Bijouterie fantaisie - Gadgets - Ceintures - Gants - Parapluies  
Echarpes - Cravates  
RESIDENCE BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD - 771 67.47



# Toute la Musique



(Maison fondée en 1949)  
80, boulevard de la République  
Tél. 602 44.49

CENTRE COMMERCIAL ALBERT 1<sup>er</sup>  
RUEIL-MALMAISON  
(face R.E.R.)  
Tél. 749 18.79

## HAUTE FIDELITE

Les plus grandes marques aux meilleurs prix  
en démonstration dans nos deux auditoriums

TELEVISION - RADIO - DISQUES



**AKAI**

Bang & Olufsen  
KEF



**KOSS**

Lenco

**Martin**

Radiola

**REVOX**

**SONY**  
THORENS  
**UHER**



# MONOPRIX

**S<sup>T.</sup> CLOUD** rue DAILLY

# RENOVE EMBELLI

- LE PLUS GRAND CHOIX DE  
JOUETS ET DE CADEAUX
- LES MEILLEURS PRODUITS  
POUR LES FÊTES



tous les corps d'état : un seul service !

# ARCOBA

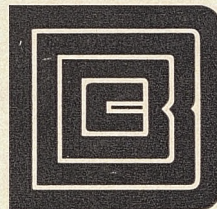
groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment  
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

étudie  
chiffre  
organise  
réalise  
garantit

tous vos travaux, neuf et ancien

DE BAECQUE  
BEAU ET CIE

banquiers  
des hommes  
et de leurs  
entreprises



à St Cloud  
4, Parc de Bearn

Renseignements : téléphone 602.45.61  
602.30.19

**MYSTERE 10**

**FAN JET FALCON 10**

L'AVION D'AFFAIRES  
ET DE LIAISON



**AVIONS MARCEL DASSAULT**



ENTREPRISE PAYSAGISTE

**A. CANTIN & Fils**

13, rue Sevin-Vincent SAINT-CLOUD  
Tél. 771 89.25

*Le Chapelin - Fretz*



**CRÉATION FLORALE**

14, rue de l'église 602 04.14  
113, galerie shopping de la colline 602 23.37  
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille  
vos  
enfants  
de la  
naissance  
à 16 ans

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**

Dépôt central de journaux et publications

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12



**paul dahl**

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45  
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME  
LICENCE MAGNETI-MARELLI  
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

**REYMA s.a.r.l.**

COUTURE - PRET-A-PORTER  
JERSEY

5, place du Pas

92210 SAINT-CLOUD - 602 55.21

# **GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.**

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud  
Tél. 602 46.25  
602 98.12

**ACCESSOIRES**

**DISTRIBUTEUR**

**PNEUS**

**VOLVO - MAZDA - BLMC**

**AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR**

**ACHAT - VENTE VOITURES D'OCCASION**

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

Station-Service - Lavage - Graissage

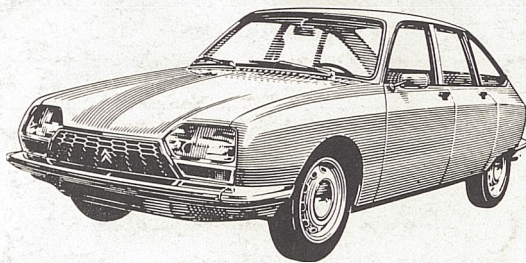
R.C. Versailles 55 B 105



# CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE

1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION

4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

## LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS

### Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépolluissage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE  
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD

Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

### TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18



CADEAUX  
GADGETS  
LISTE DE MARIAGE  
JOUETS

## La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE  
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD  
Tél. 602 19.80

A SAINT-CLOUD, T.M.F. VOUS REÇOIT  
PLUS EN VOISIN QU'EN CLIENT

5, avenue Caroline, c'est notre siège social. C'est aussi le plus grand de tous nos magasins. C'est de Saint-Cloud que sont approvisionnés nos magasins aux quatre coins de France.

5, avenue Caroline : vous devriez venir nous voir : entre voisins il y a toujours des facilités, des conditions spéciales, des arrangements possibles.

SAINT-CLOUD  
C'EST NOTRE SIEGE SOCIAL

5, avenue Caroline, 92210

771 03.02

TAPIS & MOQUETTES  
DE FRANCE